

# REPUBLIQUE TOGOLAISE

## MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL, PHASE 2 (PERI 2)  
FINANCEMENT IDA N° TF 018062

UNITE DE COORDINATION DU PERI 2

63, rue Aklakou, QAD,  
Tél (00228) 22 22 38 12/ 22 22 38 40  
Email : [peri\\_2mepsfp@yahoo.fr](mailto:peri_2mepsfp@yahoo.fr)

## AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL, PHASE 2 (PERI 2) EXERCICE 2018

### RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES DU PERI 2 EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

VERSION DEFINITIVE

JUIN 2019

Présenté par:



**TOG'AUDIT CONSULTING**

Expertise Comptable, Financière & Judiciaire-  
Audit – Commissariat aux Comptes

Sis à Kégué – Rue 251 route face FTF allant à TOGO 2000  
03 B.P 30588 Tél.(00228) 22 61 02 21 Lomé-TOGO.

## SOMMAIRE

1	Données de base du projet.....	7
2	Contexte, objectifs et déroulement de la mission.....	8
2.1	Contexte de la mission.....	8
2.2	Objectifs de la mission .....	9
2.3	Les documents mis à notre disposition.....	10
2.4	Déroulement de nos travaux .....	11
3	Opinions .....	13
3.1	Opinion sur le contrôle interne .....	13
3.2	Opinion sur les états financiers du Projet .....	14
	<b>3.2.1 – Opinion</b> .....	14
	<b>3.2.2 – Fondement de l’opinion</b> .....	14
	<b>3.2.3 – Principes comptables</b> .....	14
	<b>3.2.4 - Responsabilité de l’Unité de Coordination du Projet (UCP) relative aux états financiers</b> .....	14
	<b>3.2.5 - Responsabilité de l’auditeur relative à l’audit des états financiers de synthèse</b> 15	
3.3	Notes sur les états financiers de l’exercice 2018 (Tableau des Ressources et des Emplois) .....	16
3.4	Opinion sur la gestion du Compte Désigné (IDA) .....	20
3.5	Opinion sur les Etats Certifiés de Dépenses .....	22
3.6	Opinion spéciale sur les dépenses effectuées par les COGEP.....	23
3.7	Opinion spéciale sur les dépenses effectuées par les IEPP (Contrats de performances des IEPP).....	24
	ANNEXES .....	27

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ANO	: Avis de Non Objection
BM	: Banque Mondiale
COGEP	: Comité de Gestion des Ecoles Primaires
CP	: Contrat de Performance
CR	: Coordonnateur Régional
DRE	: Direction Régionale de l'Enseignement
DRF	: Demande de Remboursement de Fonds
ECD	: Etats Certifiés des Dépenses
EPP	: Ecoles Primaires Publiques
HSPM	: Homologue Spécialiste Passation des Marchés
IDA	: International Development Association (Association Internationale de Développement)
IEPP	: Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaires
IFAC	: International Federation of Accountants (Fédération Internationale des Comptables)
ISA	: International Standard on Auditing (Normes d'Audit International)
MEPSFP	: Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle
ONECCA	: Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés
PERI	: Projet Education et Renforcement Institutionnel
PME	: Partenariat Mondial pour l'Education
PSE	: Plan Sectoriel de l'Education
PTBA	: Plan de Travail et Budget Annuel
RIF	: Rapport Intérimaire Financier
SG	: Secrétariat Général
SGF	: Spécialiste en Gestion Financière
SPM	: Spécialiste en Passation des Marchés
UCP	: Unité de Coordination des Projet
U S \$	: United State Dollars

## Monsieur le Coordonnateur du projet PERI 2

**Objet :** Rapport annuel d'audit exercice 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé conformément aux termes de référence et à la vérification des états financiers du « Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2) » dans le cadre de l'accord de DON N°TF 018062 de même que les utilisations qui en ont été faites.

L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation du PERI 2 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSFP) et des autres partenaires (COGEP, IEPP, ...) sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif du Projet au 31 décembre 2018. Il consiste entre autre à s'assurer de la conformité de l'exécution du projet aux termes de l'Accord de Don et aux instructions de la Banque Mondiale.

Le «Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2)» est financé par la Banque Mondiale. Selon les conditionnalités de l'accord du Don, un (01) compte désigné a été ouvert à ORABANK TOGO et destiné à recevoir exclusivement les fonds décaissés par la Banque Mondiale pour la gestion du projet.

Notons qu'un autre compte a été ouvert à partir de Juin 2017 dans les livres de la même institution financière (ORABANK TOGO) en vue de recevoir de façon exclusive les intérêts créditeurs générés par le compte désigné.

La liste des Comptes est présentée comme suit :

<b>BANQUES COMMERCIALES</b>	<b>Intitulés des comptes</b>	<b>Numéro du compte</b>
<b>ORABANK-TOGO</b>	PERI 2	0 643 483 001 01
	PERI 2 PRODUIT COMPTE DESIGNE	0 679 780 001 01

Notre approche pour la réalisation de cet audit se décline autour des points suivants :

- audit de la structure de contrôle interne,
- contrôle des procédures de passation de marché,
- contrôle des conditionnalités de l'Accord de Don,
- Contrôle des dépenses du Projet.

Les contrôles et vérifications que nous avons effectués dans le cadre de l'audit du Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2) ont porté sur la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 au 31 décembre 2018. Ils ont été effectués conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC), comportant des contrôles sur pièces, des tests et des entretiens.

Notre opinion est présentée après la présentation du projet et nos conclusions et remarques sont présentées avec le rapport d'audit détaillé.

Lomé, le 11 Juin 2019

L'Associé-Gérant,

  
  
**Epihane Okouma KOUDESSI**  
Expert-comptable diplômé  
Inscrit à l'ONECCA-Togo

# **Rapport d'audit détaillé**

# **1 Données de base du projet**

<b>PAYS</b>	<b>: TOGO</b>
<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>: PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL, PHASE 2 (PERI 2)</b>
<b>ORGANE D'EXECUTION</b>	<b>: MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MEPSFP)</b>
<b>AGENT D'EXECUTION</b>	<b>: UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)</b>
<b>NUMEROS DE L'ACCORD</b>	<b>: TF 018062</b>
<b>SOURCES DE FINANCEMENTS</b>	<b>: IDA</b>
<b>DATE DE SIGNATURE DE L'ACCORD</b>	<b>: 05 MARS 2015</b>
<b>DATE DE MISE EN VIGUEUR DE L'ACCORD</b>	<b>: 03 JUILLET 2015</b>
<b>DATE DE CLOTURE INITIALE</b>	<b>: 30 SEPTEMBRE 2018</b>
<b>DATE DE CLOTURE PROROGEE</b>	<b>: 30 SEPTEMBRE 2019</b>
<b>MONTANT DON IDA</b>	<b>: U.S.\$ 27 800 000</b>

## **2 Contexte, objectifs et déroulement de la mission**

### **2.1 Contexte de la mission**

Le Gouvernement de la République togolaise a obtenu un financement du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) d'un montant de 27,8 millions \$US pour financer la deuxième phase du Projet Education et Renforcement Institutionnel, (PERI2) mise en œuvre par le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSFP) sous la supervision de la Banque mondiale.

L'objectif essentiel du Projet est d'appuyer la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) révisé pour la période 2014-2025 en vue d'accélérer l'atteinte d'une scolarisation primaire universelle de qualité et de renforcer les compétences institutionnelles dans le secteur de l'éducation. Ce projet est donc une partie intégrante du PSE.

L'objectif du PERI2 est de :

- Améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages aux premiers niveaux de l'enseignement primaire et accroître l'accès et l'équité en particulier dans les dix-huit (18) préfectures les plus défavorisées avec un accent particulier sur les filles dans les quatre (4) préfectures qui ont les taux d'achèvement du primaire les plus bas ;
- Anticiper une mise en œuvre de curricula de qualité, des méthodes d'enseignement et d'apprentissage rénovées qui permettent de meilleures performances des élèves en lecture et en calcul dès les premiers niveaux de scolarisation.

Le PERI 2 comprend trois (03) composantes à savoir :

- a) Composante 1 :** Amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire

Cette composante vise :

- la mise en œuvre de nouveaux curricula et l'acquisition des manuels scolaires pour le premier sous-cycle du primaire;
- la formation des directeurs et enseignants du premier sous-cycle du primaire ainsi que la sensibilisation pour la réduction du redoublement des élèves ;
- les subventions à un certain nombre d'écoles des 18 préfectures ciblées et aux activités de recherche sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire.

- b) Composante 2 :** Accroissement de l'accès et de l'équité dans l'enseignement primaire

Cette composante vise :

- la construction de 80 blocs de 3 classes, 160 blocs de latrines et 20 forages dans les 18 préfectures les plus désavantagées ;
- l'encouragement à la scolarisation des filles du primaire dans les 4 préfectures qui ont les taux d'achèvement du primaire les plus bas à savoir les préfectures d'Anié, de Kpélé, de Dankpen et de Kpendjal.



### c) Composante 3 : Amélioration de la prestation des services d'éducation

Cette composante vise :

- le développement des capacités des comités de gestion des écoles primaires-COGEP ;
- le renforcement des capacités institutionnelles des IEPP et du niveau central ;
- les subventions aux écoles et pour la recherche sur l'amélioration de la qualité.

Une présentation détaillée des trois (03) composantes est faite dans le Manuel d'Exécution du PERI2 et dans le document d'évaluation du projet (Project Appraisal Document). Le PERI2 est exécuté selon les termes de l'accord de financement N°TF-018062 et est géré par une unité de coordination de projet.

Le manuel des procédures du projet prévoit l'organisation des audits annuels pour contrôler la régularité et certifier les différentes opérations financières et comptables réalisées. Les présents termes de références ont donc pour objectif d'organiser le recrutement d'un Cabinet pour fournir les services d'Audit financier et comptable du PERI2 durant sa mise en œuvre.

La période couverte par la mission porte sur l'audit des états financiers des exercices 2018 et 2019. Il s'agira des périodes ci-après :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 et ;
- du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2019 (audit de clôture et inclura les dépenses de la période de grâce).

## 2.2 Objectifs de la mission

L'objectif de la présente mission d'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet PERI 2 à la fin de l'exercice fiscal 2018 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet à travers le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSFP) sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Coordination du Projet (UCP) a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions aussi bien à son niveau qu'au niveau de tous les acteurs impliqués dans le projet.

## 2.3 Les documents mis à notre disposition

Au cours de notre mission, il a été mis à notre disposition par l'Unité de Coordination du Projet PERI 2, les documents suivants :

- L'organigramme mis à jour,
- Les manuels de procédures existants mis à jour (administratives, comptables et financières et de ressources humaines...);
- Le Manuel d'Exécution du Projet ;
- L'ensemble des contrats relatifs aux marchés financés en 2018 par le projet ;
- Les pièces justificatives des opérations ;
- L'accord de financement N°TF-018062 avec les annexes ;
- Les arrêtés ministériels,
- Tous les documents relatifs à la mise en vigueur et au fonctionnement du Projet,
- Les aide-mémoires des missions de supervision et des correspondances officielles de la Banque,
- Les rapports intérimaires financiers ;
- Les états financiers du Projet (Bilan & Tableau des emplois et des ressources) ;
- Les rapports d'activités,
- Le plan de passation de marché, plan de travail du budget annuel 2018 ;
- La liste nominative des dix-huit (18) préfectures ciblées dans le cadre du projet.

## 2.4 Déroulement de nos travaux

### ▪ Vérification du respect des clauses de l'accord de Don N°TF 018062

Nous avons procédé à la vérification du respect des clauses de l'accord de Don N°TF 018062.

### ▪ Examen des procédures de contrôle interne

Nous avons passé en revue les principales recommandations de l'audit des comptes arrêtés au 31 Décembre 2017 et avons testé les procédures de contrôle interne suivant le manuel de procédures administratives, comptable, budgétaire et financières en vigueur au sein du PERI 2 fondé sur les règles généralement admises en matière de gestion de projet financé par la Banque Mondiale.

### ▪ Contrôle des actifs acquis dans le cadre du projet

Au titre de l'exercice 2018, le Projet a acquis des fournitures, matériels de bureau, des matériels informatiques et des services. Nos travaux ont porté sur les procédures des acquisitions et l'examen par sondage des pièces justificatives.

### ▪ Examen et évaluation du système comptable en place

Nous avons examiné le système comptable mis en place pour le projet, de même que les différents tableaux tenus pour la gestion du projet. Les états financiers du Projet ont été établis à partir du logiciel « TOMPRO ». Le plan comptable utilisé est le plan proposé dans le manuel de procédures.

### ▪ Contrôle des demandes de décaissement

Nous avons procédé à l'examen des pièces justificatives. Les contrôles que nous avons effectués ont comporté les tests suivants :

- L'existence des contrats et des factures,
- L'éligibilité des dépenses,
- L'approbation et l'autorisation des dépenses.

### ▪ Contrôle des états financiers et du relevé des dépenses du Projet

Nous avons procédé à l'examen des pièces justificatives. Les contrôles que nous avons effectués ont comporté les tests suivants :

- Le respect des principes comptables généralement admis dans toutes leurs dispositions et l'exhaustivité des informations financières fournies,
- L'existence des contrats et des factures, les rapports intérimaires financiers, les rapports financiers et d'activités et tout autre document afférent au projet,
- L'assurance que les dépenses engagées par le Projet sont éligibles au financement de la Banque Mondiale et sont conformes aux activités prévues dans le Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) mis à notre disposition,
- L'approbation et l'autorisation des dépenses,
- La cohérence entre les informations contenues dans les rapports intérimaires financiers adressés à la Banque Mondiale et celles inscrites dans les états financiers audités,

- Le rapprochement des fonds reçus par le Projet en provenance de la Banque Mondiale d'une part, et les fonds décaissés par la Banque Mondiale d'autre part.

▪ **Contrôle sur la gestion du Compte Désigné**

A ce niveau, nous avons examiné les procédures de gestion du compte bancaire et toutes les transactions du Compte Désigné relatives au projet.

Nous avons orienté les contrôles pour s'assurer que :

- le compte est ouvert dans une banque commerciale et sont au nom du PERI 2,
- toutes les transactions effectuées sur le Compte Désigné sont appuyées par des pièces justificatives et concernent les activités prévues dans le PTBA,
- les états de rapprochement bancaire sont établis correctement et les soldes rapprochés sont exacts.

▪ **Contrôle des Etats Certifiés de Dépenses**

Nous avons procédé à la vérification de cohérence des états de dépenses annexés aux demandes de remboursement de fonds à la Banque Mondiale et les dépenses contrôlées inscrites dans les états financiers annuels audités.

▪ **Contrôle des dépenses effectuées par les COGEP**

A ce niveau, nous avons orienté les contrôles afin de nous assurer :

- de l'éligibilité des COGEP aux dons (subventions de fonctionnement et d'investissement),
- du transfert effectif des ressources aux COGEP,
- de la bonne gestion des fonds octroyés aux COGEP,
- du respect des procédures de passation des marchés par les COGEP,
- du respect du manuel de gestion simplifié des subventions aux Ecoles Primaires et Publiques.

Nous avons ensuite procédé à l'examen des pièces justificatives. Les contrôles que nous avons effectués ont comporté les tests suivants :

- L'existence des contrats et des factures,
- L'éligibilité des dépenses,
- L'approbation et l'autorisation des dépenses.

▪ **Contrôle des dépenses effectuées par les IEPP**

Nous avons procédé à la vérification des Contrats de Performance (CP) des IEPP. Les contrôles que nous avons effectués ont comporté les tests suivants :

- l'existence des Contrats de Performance des IEPP,
- le transfert effectif des ressources aux IEPP,
- la bonne gestion des fonds octroyés aux IEPP,
- l'existence des contrats et des factures,
- l'éligibilité des dépenses,
- l'approbation et l'autorisation des dépenses,
- le respect des procédures de passation des marchés par les IEPP.

### **3 Opinions**

#### **3.1 Opinion sur le contrôle interne**

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à la vérification de la mise en œuvre des recommandations antérieures formulées sur l'exercice 2017 et à l'analyse du contrôle interne du « Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI 2) » au titre de la période allant de 1<sup>er</sup> Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

L'examen de la structure du contrôle interne doit fournir des informations sur la capacité de l'Unité de Coordination du PERI 2 à produire des informations financières fiables et la capacité de l'organisation à préparer les rapports de suivi financier fiables et de maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes transactions.

Les faiblesses relevées sont détaillées dans une lettre adressée à l'Unité de Coordination du Projet.

## 3.2 Opinion sur les états financiers du Projet

Nous avons procédé à l'audit des états financiers du « Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2) » au 31/12/2018. Les états financiers y compris les états de dépenses comprennent, un Bilan, un Tableau des Emplois et des Ressources et les notes détaillées.

**Le présent rapport porte sur le contrôle des états financiers de synthèse.**

### 3.2.1 – Opinion

A notre avis les états financiers de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 Décembre 2018 du «Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2)» donnent une image fidèle de la situation financière dudit Projet au titre de la période sous revue.

### 3.2.2 – Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers de synthèse** » du présent rapport. Nous sommes indépendants du projet conformément au Code d'éthique et de déontologie de l'Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) du Togo et les règles d'indépendance qui encadrent l'audit des comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

**Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit financier.**

### 3.2.3 – Principes comptables

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention des lecteurs des états financiers du PERI 2 qu'au point II.A du rapport financier du PERI 2, Exercice comptable 2018 sont décrits les règles et principes comptables suivis. Les états financiers ont été établis pour satisfaire aux obligations de l'accord de Don susvisé relatives à la présentation d'informations financières sur le projet. En conséquence, ces états financiers peuvent ne pas convenir pour répondre à un autre objectif. Le présent rapport est exclusivement délivré à l'Unité de Coordination du Projet PERI 2, à la Banque Mondiale et au Gouvernement Togolais. Il ne devra être utilisé à aucune autre fin.

### 3.2.4 - Responsabilité de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) relative aux états financiers

L'Unité de Coordination du Projet (UCP) PERI 2 est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de synthèse aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers spécifiques exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Il incombe à l'Unité de Coordination du PERI 2 de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du projet.

Ainsi, la situation financière du projet au 31 Décembre 2018 soumise à notre audit a été établie et arrêtée par l'Unité de Coordination du PERI 2.

### 3.2.5 - Responsabilité de l'auditeur relative à l'audit des états financiers de synthèse

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission d'audit de la situation financière du projet selon les Normes Internationales d'Audit.

Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles déontologiques et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures, en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'Unité de Coordination du «Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2)», de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Lomé, le 11 Juin 2019

L'Associé-Gérant

  
**Epiphane Okouma KOUDESSI**

Expert-comptable diplômé  
Inscrit à l'ONECCA-Togo



### 3.3 Notes sur les états financiers de l'exercice 2018 (Tableau des Ressources et des Emplois)

Le résumé des états financiers (Tableau des Ressources et des Emplois) de l'exercice 2018 repris par nos soins et concordant avec les données des états financiers au 31/12/2018 produit par l'Unité de Coordination du PERI 2 se présentent comme suit :

INTITULE	MONTANT			NOTE
	Détails	Totaux Partiels	Totaux	
<b>1- TRESORERIE INITIALE</b>			<b>260 829 139</b>	<b>1</b>
<b>1.1- SOLDE A L'OUVERTURE</b>		<b>260 829 139</b>		
COMPTE DESIGNE BANQUE MONDIALE PME	233 506 626			
COMPTE PRODUITS PERI 2	27 241 613			
CAISSE BANQUE MONDIALE PME	80 900			
<b>2 RESSOURCES</b>			<b>5 169 318 093</b>	<b>2</b>
<b>2.1- RESSOURCES COMPTE DESIGNE</b>		<b>5 121 215 485</b>		<b>2.1</b>
Virements reçus BANQUE MONDIALE PME	5 121 215 485			
<b>2.2- AUTRES RESSOURCES</b>		<b>48 102 608</b>		<b>2.2</b>
Intérêts créditeurs du Compte désigné	48 102 608			
<b>3 - EMPLOIS (B)</b>			<b>3 601 748 571</b>	<b>3</b>
<b>3.1- TOTAL DEPENSES</b>		<b>3 584 504 277</b>		<b>3.1</b>
Dépenses composante 1 : Amélioration de la qualité dans l'enseignement pré-primaire et primaire	2 626 629 916			
Dépenses composante 2 : Amélioration de l'accès et de l'équité dans l'enseignement primaire	574 328 893			
Dépenses composante 3 : Renforcement de la prestation des services d'éducation	383 545 468			
<b>3.2- AUTRES DECAISSEMENTS</b>		<b>3 198 147</b>		<b>3.2</b>
Avances sur frais de mission non justifiées au 31/12/2018	3 198 147			
<b>3.3- DEPENSES A PARTIR DU COMPTE PRODUITS</b>		<b>14 046 147</b>		<b>3.3</b>
Dépenses effectuées sur le compte intérêt	14 046 147			
<b>4- SOLDE THEORIQUE (4) = (1 + 2 -3)</b>			<b>1 828 398 661</b>	<b>4</b>
<b>JUSTIFICATION DU SOLDE</b>				
COMPTE DESIGNE BANQUE MONDIALE PME	1 750 978 019			
COMPTE PRODUITS PERI 2	77 375 942			
CAISSE BANQUE MONDIALE PME	44 700			
<b>5 - TOTAL SOLDE PHYSIQUE</b>	<b>1 828 398 661</b>		<b>1 828 398 661</b>	
<b>ECART (5-4)</b>			<b>0</b>	



➤ **Note 1 : Trésorerie initiale FCFA 260 829 139**

Le montant de **F CFA 260 829 139** représente les disponibilités en banques et caisse pour le projet à l'ouverture de l'exercice 2018. Les soldes des différents comptes de trésorerie sont conformes aux soldes rapprochés des différents comptes bancaires et ceux attestés par la mission d'audit de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Le détail se présente comme suit :

ELEMENTS	MONTANT
COMPTE DESIGNÉ BANQUE MONDIALE PME	233 506 626
COMPTE PRODUITS PERI 2	27 241 613
CAISSE BANQUE MONDIALE PME	80 900
<b>TOTAL TRESORERIE INITIALE</b>	<b>260 829 139</b>

➤ **Note 2 : Ressources FCFA 5 169 318 093**

Le montant de **F CFA 5 169 318 093** est constitué des fonds de la Banque Mondiale PME reçus sur le compte désigné du projet de FCFA 5 121 215 485 et les intérêts créditeurs du compte désigné sur la période de Janvier 2018 à Décembre 2018 et logés sur le compte « PERI 2 PRODUIT COMPTE DESIGNÉ » de FCFA 48 102 608.

➤ **Note 2.1 : Ressources compte désigné FCFA 5 121 215 485**

Il s'agit des virements de fonds reçus de la Banque Mondiale PME sur le compte désigné du projet de FCFA 5 121 215 485 et détaillé comme suit :

N° virement	DATES	MONTANTS (EN FCFA)
1	03-janv-18	1 987 697 214
2	27-mars-18	580 524 154
3	27-juin-18	2 116 305 262
4	27-nov-18	426 410 855
	27-nov-18	10 278 000
<b>TOTAL</b>		<b>5 121 215 485</b>

➤ **Note 2.2 : Autres ressources FCFA 48 102 608**

Il s'agit des intérêts créditeurs du compte désigné sur la période de Janvier 2018 à Décembre 2018 et logés sur le compte « PERI 2 PRODUIT COMPTE DESIGNÉ » de FCFA 48 102 608 et détaillés comme suit :

Mois	Montant intérêts
JANVIER	4 484 761
FEVRIER	2 341 740
MARS	2 279 584
AVRIL	2 887 230
MAI	2 028 737
JUIN	2 313 277
JUILLET	6 695 290
AOÛT	6 412 292
SEPTEMBRE	5 956 721
OCTOBRE	4 708 338
NOVEMBRE	3 725 104
DÉCEMBRE	4 269 534
<b>TOTAL</b>	<b>48 102 608</b>

➤ **Note 3 : Emplois FCFA 3 601 748 571**

Les emplois pour un total de **F CFA 3 601 748 571** représentent l'ensemble des décaissements effectués sur les Compte Désigné pour un montant de FCFA 3 587 702 424 ainsi que les décaissements effectués à partir du compte « PRODUIT » pour un montant de FCFA 14 046 147 dans le cadre de la mise en œuvre du projet PERI 2 au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

➤ **Note 3.1 : Total dépenses FCFA 3 584 504 277**

Le total des dépenses de **F CFA 3 584 504 277** représente le paiement des activités réalisées sur l'ensemble du projet PERI 2 durant l'exercice 2018. Les dépenses par composante sont détaillées comme suit.

DESIGNATIONS	MONTANT EN FCFA
Dépenses composante 1 : Amélioration de la qualité dans l'enseignement pré-primaire et primaire	2 080 270 315
Dépenses composante 2 : Amélioration de l'accès et de l'équité dans l'enseignement primaire	629 197 237
Dépenses composante 3 : Renforcement de la prestation des services d'éducation	875 036 725
<b>TOTAL</b>	<b>3 584 504 277</b>

➤ **Note 3.2 : Autres décaissement de F CFA 3 198 147**

Les autres décaissements de F CFA 3 198 147 sont relatifs aux soldes des avances accordées pour des missions au cours de l'exercice sous revu et non encore justifiées au 31/12/2018.

➤ **Note 3.3 : Dépenses à partir du compte produits F CFA 14 046 147**

Il s'agit des dépenses effectuées à partir des recettes issues des intérêts créditeurs du compte désigné.

➤ **Note 4 : Trésorerie finale FCFA 1 828 398 661**

Le montant de **F CFA 1 828 398 661** représente les soldes rapprochés des comptes banques et de la caisse au 31 décembre 2018 et se décompose comme suit :

ELEMENT	MONTANT
COMPTE DESIGNÉ BANQUE MONDIALE PME	1 750 978 019
COMPTE PRODUITS PERI 2	77 375 942
CAISSE BANQUE MONDIALE PME	44 700
<b>TOTAL TRESORERIE FINALE</b>	<b>1 828 398 661</b>

Nous tenons à préciser qu'au cours de l'exercice 2018 la Coordination du projet PERI 2 a procédé à la régularisation des intérêts créditeurs servis sur le compte désigné avant l'ouverture du compte intérêt « PERI 2 PRODUIT COMPTE DESIGNÉ » en juin 2017 par un virement de FCFA 16 077 868 du Compte Désigné « PERI 2 » vers le compte intérêt.

### 3.4 Opinion sur la gestion du Compte Désigné (IDA)

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen des états de justification du solde du Compte Désigné IDA ainsi que tous les états de paiement de la Banque Mondiale PME relatifs au « Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2) » au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Nous avons procédé à tous les contrôles et vérifications jugés nécessaires en la circonstance et examiné les dépenses liées à ces états de paiement pour déterminer si elles sont éligibles au regard de l'accord de financement eu égard à la liste des biens et services réalisés.

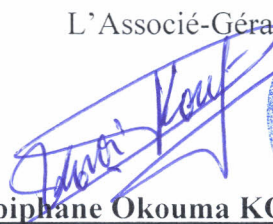
L'examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC).

#### 3.4.1 Opinion

A notre avis les décaissements effectués sur le Compte Désigné IDA de F CFA 3 587 702 424 ainsi que le solde de ce compte de F CFA 1 751 022 719 au 31 décembre 2018, sont en accord avec les objectifs du projet et sont correctement retracés dans les états financiers présentés par l'Unité de Coordination du PERI 2.

Lomé, le 11 Juin 2019

L'Associé-Gérant,

  
**Epiphane Okouma KOUDESSI**  
Expert-comptable diplômé  
Inscrit à l'ONECCA-Togo



**Reconstitution du compte désigné IDA au 31 Décembre 2018**

Eléments	Montants
<b>RESSOURCES</b>	
Solde initial du compte désigné IDA	233 587 526
Virement reçu de la Banque Mondiale PME au cours l'exercice 2018	5 121 215 485
<b>Total des ressources</b>	<b>5 354 803 011</b>
<b>EMPLOIS</b>	
Décaissement de l'exercice 2018 à partir du compte désigné IDA	<b>3 587 702 424</b>
Régularisation des intérêts créditeurs servis sur le compte désigné avant l'ouverture du compte « PERI 2 PRODUIT COMPTE DESIGNÉ » en juin 2017	16 077 868
Solde rapproché du compte désigné au 31 décembre 2018	1 751 022 719
<b>Total emplois</b>	<b>5 354 803 011</b>

### 3.5 Opinion sur les Etats Certifiés de Dépenses

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen de tous les Etats Certifiés des Dépenses relatifs au « Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2) » au titre de l'exercice 2018.

Nous avons vérifié l'éligibilité des dépenses figurant dans les états récapitulatifs des dépenses ayant accompagnés les Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) adressées à la Banque Mondiale pour le compte de l'exercice 2018.

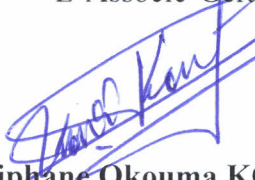
L'examen de ces Etats Certifiés des Dépenses a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC).

#### 3.5.1 Opinion

A notre avis les Etats Certifiés des Dépenses (ECD) ayant accompagnés les demandes de remboursement adressées à la Banque Mondiale courant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 d'un montant total de **F CFA 4 148 375 102** sont conformes aux clauses prévues par l'accord de financement relatif au Don N°TF 018062 signés entre la République Togolaise et la Banque Mondiale PME le 05 Mars 2018.

Lomé, le 11 Juin 2019

L'Associé-Gérant

  
**Epiphane Okouma KOUDESSI**  
Expert-comptable diplômé  
Inscrit à l'ONECCA-Togo



### 3.6 Opinion spéciale sur les dépenses effectuées par les COGEP

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen des dépenses effectuées par les COGEP relativement aux subventions (fonctionnement et investissements) accordées par le « Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2) » au titre de l'exercice 2018.

Nous avons vérifié pour le compte de l'exercice 2018 sous revue, l'éligibilité des COGEP aux subventions, le transfert effectif des ressources aux COGEP, la bonne gestion des fonds octroyés à travers l'examen des pièces justificatives (existence des contrats et factures, éligibilité des dépenses, approbation et autorisation des dépenses, ...), le respect des procédures de passation des marchés par les COGEP et les respect des dispositions du manuel de gestion simplifié des subventions aux Ecoles Primaires et Publiques (EPP).

L'examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC).

#### 3.6.1 Opinion

A notre avis :

- Les COGEP sélectionnés sont éligibles conformément aux dispositions du manuel de gestion simplifié des subventions aux Ecoles Primaires et Publiques ;
- Les ressources leurs ont été effectivement transférées conformément à l'arrêté ministériel fixant les montants des subventions à accorder et les montants octroyés sont retracés dans les comptes respectifs de chacun des COGEP ouverts dans les livres de l'institution financière ORABANK TOGO et destinés à recevoir exclusivement ces fonds ;
- Les éléments et informations recueillis auprès de vingt-et-un (21) COGEP permettent de conclure à une amélioration de la gestion des fonds octroyés (les dépenses effectuées par les COGEP visités s'inscrivent dans les objectifs de la convention de financement et sont soutenues par des pièces probantes) ;
- Les procédures de passation sont en général respectées. De même la qualité et l'archivage des documents de passation des marchés au niveau de la majorité des COGEP visités sont globalement satisfaisants.

Lomé, le 11 Juin 2019

L'Associé-Gérant,

  
**Ephane Okouma KOUDESSI**

Expert-comptable diplômé  
Inscrit à l'ONECCA-Togo



### 3.7 Opinion spéciale sur les dépenses effectuées par les IEPP (Contrats de performances des IEPP)

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé la vérification des Contrats de Performance (CP) des IEPP relativement aux subventions accordées par le «Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI 2) » au titre de l'exercice 2018.

Nous avons vérifié pour le compte de l'exercice 2018 sous revue, l'existence des Contrats de Performance des IEPP, le transfert effectif des ressources aux IEPP, la bonne gestion des fonds octroyés aux IEPP (éligibilité des dépenses, existence des contrats et des factures, approbation et l'autorisation des dépenses), le respect des procédures de passation des marchés par les IEPP.

L'examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC).

#### 3.7.1 Opinion

A notre avis :

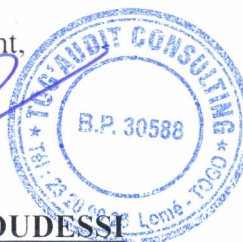
- Les Contrats de Performance (CP) des IEPP visitées existent et gardés dans les IEPP ;
- Les subventions leurs ont été effectivement transférées conformément à l'arrêté ministériel fixant les montants des subventions à accorder et les montants octroyés sont retracés dans les comptes respectifs de chacune des IEPP ouverts dans les livres de l'institution financière ORABANK TOGO et destinés à recevoir exclusivement ces fonds ;
- Les éléments et informations recueillis auprès de six (06) IEPP permettent de conclure à une amélioration de la gestion des fonds octroyés (les dépenses effectuées par les IEPP visités s'inscrivent dans les objectifs du Contrat de Performance des IEPP et sont soutenues par des pièces probantes) ;
- Les procédures de passation sont en général respectées. De même la qualité et l'archivage des documents de passation des marchés au niveau de la majorité des IEPP visités sont globalement satisfaisants.

Lomé, le 11 Juin 2019

L'Associé-Gérant,

  
**Epiphane Okouma KOUDESSE**

Expert-comptable diplômé  
Inscrit à l'ONECCA-Togo





# **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : TABLEAU DE RECONCILIATION DES FONDS RECUS PAR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX FONDS DECAISSES PAR LA BANQUE MONDIALE PME.**

N° D'ORDRE	Fonds IDA décaissés par la BM pour PERI 2 en 2018 (Situation Client connexion)		Fonds IDA reçus par PERI 2 en 2018 (Relevés compte désigné)	
	DATES	MONTANTS (EN US\$)	DATES	MONTANTS (EN FCFA)
1	02-janv-18	3 701 502,54	03-janv-18	1 987 697 214
2	26-mars-18	1 120 888,10	27-mars-18	580 524 154
3	25-juin-18	3 820 220,41	27-juin-18	2 116 305 262
4	27-nov-18	764 949,56	27-nov-18	426 410 855
			27-nov-18	10 278 000
<b>TOTAL</b>		<b>9 407 560,61</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 121 215 485</b>

**ANNEXE 2 : RAPPORT FINANCIER DU PERI 2 AU 31 DECEMBRE 2018**

# RAPPORT FINANCIER

Ce rapport présente la situation financière et comptable du Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 sur la période de janvier au 31 décembre 2018

*Exercice comptable  
2018 clos, le 31  
décembre 2018*

## RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018

### I. GENERALITES

Dans le cadre du Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 (PERI2), le Gouvernement togolais et le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) sous la supervision de l'Association International pour le Développement (IDA) ont signé le 05 mars 2015 un accord de financement. Bien que cet accord référencé TF 018062 –TG soit mis en vigueur le 05 juillet 2015 après la satisfaction partielle des conditionnalités, la première demande de financement n'a pu être élaborée et transmise au bailleur qu'au début du mois d'octobre 2015. Les conditionnalités de mise en vigueur de l'Accord sont liées à la transmission à la Banque mondiale des pièces attestant à sa satisfaction que les conditions ci-après ont été remplies.

- a) La signature et la remise du présent Accord au nom du Bénéficiaire ont été dûment autorisées ou ratifiées, toutes les mesures nécessaires ayant été prises par les autorités.
- b) Le Bénéficiaire a établi le Comité de pilotage du Projet dont le mandat, la composition et les ressources sont jugés satisfaisants par la Banque mondiale.
- c) Le Bénéficiaire a recruté i) un coordinateur de projet, ii) un spécialiste en passation des marchés, iii) un spécialiste en gestion financière, iv) un auditeur interne, v) un auditeur externe, vi) un spécialiste en suivi et évaluation, le tout jugés satisfaisants par la Banque mondiale.
- d) Le Bénéficiaire a adopté le Manuel de mise en œuvre du Projet sur la base de termes de référence jugés acceptables par la Banque mondiale.
- e) Plus spécifiquement à la Catégorie (3), le bénéficiaire a recruté i) le spécialiste des sauvegardes environnementales et sociales et ii) l'ingénieur civil.

Le PERI 2 a pour objectif : i) améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage au cours des premières années du primaire ; et ii) renforcer l'accès et l'équité dans l'enseignement primaire, particulièrement dans les préfectures défavorisées, et est exécuté à

travers (03) composantes qui constituent les parties A, B et C du Projet. Ces parties sont subdivisées en sous-composantes.

La partie A du projet intitulée : “*Amélioration de la qualité de l’enseignement préscolaire et primaire*” vise à améliorer (i) les nouveaux curricula et les manuels scolaires des classes de CP1 au CE1 et (ii) les capacités des enseignants à mieux enseigner les nouveaux curricula et réduire le taux de redoublement. Elle est subdivisée en trois (03) sous-composantes.

La partie B du projet est intitulée “ *Renforcement de l’accès et de l’équité dans l’enseignement primaire*” et vise la Construction d’écoles et le forage de puits dans les 18 préfectures défavorisées et la *Promotion de l’éducation des filles dans les 4 préfectures sélectionnées*.

La partie C du Projet dénommée “*Renforcement de l’offre de service éducatif*” est meublée autour deux sous-composante ; le renforcement des capacités des COGEP et le renforcement de capacités des Ministères en charge de l’éducation, le suivi-évaluation et l’imputabilité.

L’Accord de financement est destiné uniquement à financer les dépenses éligibles entrant dans le cadre du Projet.

Le montant du financement alloué par le bailleur (PME) au titre dudit Accord s’élève à vingt-sept millions huit cent mille **(27 800 000)** dollars US soit environ treize milliards soixante-six millions **(13 066 000 000)** francs CFA<sup>1</sup>.

Le financement total du Projet se décompose en trois (03) catégories de financement sur le projet comme suit :

- au titre de la **catégorie 1** du financement TF 018062, dix-huit millions quarante-cinq mille **(18 045 000)** dollars US soit environ huit milliards quatre cent quatre-vingt-et-un millions cent cinquante mille **(8 481 150 000)** francs CFA<sup>2</sup>. Cette catégorie couvre les dépenses de biens, fournitures, services autres que les services de consultants, services de consultants, formation, et coûts d’opération sous les Parties A.1, A.2, A.3(b), B.2 et C du Projet
- la **catégorie 2** du projet consacré pour le financement des subventions de fonctionnement aux écoles, pour trois millions huit cent vingt-huit mille **(3 828 000)** dollars US soit un milliard sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante mille **(1 799 160 000)** francs

---

<sup>1</sup> Le taux du dollar considéré est celui du Cost-table estimé à 470 F CFA.

<sup>2</sup> Idem

CFA. Au titre de cette catégorie, il est financé les Subventions dans le cadre de la Composante A.3 (a) du Projet.

- et au titre de la **catégorie 3**, cinq millions neuf cent vingt-sept mille **(5 927 000)** dollars US soit deux milliards sept cent quatre-vingt-cinq millions six cent quatre-vingt-dix mille **(2 785 690 000)** francs CFA sont consacrés aux biens, travaux, services de consultants, formations et coûts d'opérations pour les sous-projets de la partie B1 du financement.

Initialement prévu pour une durée de trois (03) ans, le projet a bénéficié d'une prorogation d'un an et sa clôture prorogée est prévu pour le 30 septembre 2019 avec une période de grâce de quatre (04) mois.

La contribution du gouvernement togolais au Projet n'est pas estimée dans l'Accord de financement. Cette contribution est essentiellement les locaux du Ministère, les charges d'électricité et d'eau et quelques équipements existants sont exploités directement par le Projet.

### **Organe de Gestion du PERI2**

Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle est l'Agence de la mise en œuvre du Projet. Il est créé au sein du Ministère, sous l'autorité administrative du Secrétaire Général du Ministère, une Unité de Coordination<sup>3</sup> des Projets (PERI2 & PAREC) qui est responsable de la coordination, la gestion financière, la passation des marchés et le suivi-évaluation du projet.

Il est institué un Comité National de Pilotage (CNP) du Projet Education et Renforcement Institutionnel, phase 2 et du Projet d'Appui à la Réforme des Collèges. Ce comité est l'organe d'orientation, de décisions stratégiques.

Sous l'autorité du Secrétaire Général du MEPS, les directions centrales et les directions régionales de l'enseignement du Ministère sont les responsables de la mise en œuvre des activités du Projet. <sup>4</sup>

Pour l'exécution quotidienne, le personnel ci-après est recruté :

- 1- **Au niveau central** : Une coordonnatrice des Projets PERI2 & PAREC est recrutée et assure la coordination des activités avec l'appui d'une équipe constituée d'un auditeur interne, d'un spécialiste en gestion financière, d'un spécialiste en passation de

---

<sup>3</sup> Voir Arrêté n°533/MEPS portant création, organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination des Projets

<sup>4</sup> Voir PAD p. 57

marchés, d'un spécialiste en suivi-évaluation, d'une spécialiste en communication, d'un comptable, d'un assistant administratif, d'un agent de liaison et d'un chauffeur<sup>5</sup>.

De plus, une statisticienne est mise à la disposition du Secrétariat Technique Permanent (STP) et un statisticien à la disposition de la Direction de la planification, de l'évaluation de l'éducation (DPEE) du ministère pour l'appui à la production des données statistiques. Un cadre d'appui à la formation en gestion à la base est aussi recruté et est chargé d'appuyer la division développement communautaire de la DPEE.

**2- Au niveau régional** : Quatre des six régions que comporte le pays sont notées défavorisées et les actions importantes du Projet y sont concentrées. Ceci nécessite un travail de proximité avec les communautés bénéficiaires. C'est pourquoi, un coordonnateur régional est recruté dans chacune des régions des Savanes, Centrale, de la Kara et des Plateaux et placé sous l'autorité de leur Directeur régional de l'éducation.

---

<sup>5</sup> Il est prévu dans les documents du projet le recrutement de six (06) chauffeurs dont quatre pour les régions d'intervention du Projet.



## **II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Le bilan et le tableau des emplois et ressources présentés couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, troisième exercice comptable. Ils présentent toutes les transactions financières imputables au financement du bailleur.

### **A. Brève présentation des règles et principes comptables appliqués**

Le référentiel comptable utilisé est le SYSCOA adapté aux Projets de développement. A cet effet, plusieurs dérogations sont faites, il n'est pas prévu l'amortissement des immobilisations étant entendu que le projet n'envisage pas leur remplacement et ne dégage pas de résultat.

La monnaie de présentation des états financiers est le francs CFA puisque la monnaie courante du Togo est le francs CFA. Le financement est accordé en dollars US et les demandes d'approvisionnement sont soumises à l'IDA dans cette monnaie. Les dépenses en FCFA sont converties en dollars (au coût d'approvisionnement initial) au moment de l'établissement des demandes, bref c'est la méthode FIFO qui est utilisée.

Les états financiers (bilan et tableau des emplois et des ressources) et annexes ont été établis suivant les principes comptables généralement admis et conformément aux directives et normes du SYSCOA – OHADA en vigueur avec la prise en compte de la particularité de notre domaine d'activités. En effet, nous n'avons pas opté pour la présentation d'un compte de résultat et par conséquent, aucune provision pour risques ou charges probables n'est estimée ou comptabilisée. De même, les immobilisations ne sont pas amorties en ce sens qu'elles sont acquises pour être utilisées sur la durée du Projet et ne sauraient être remplacées que dans des cas de sinistre.

**1. La prudence :** Dans le cadre de la comptabilisation des opérations sur le Projet, ce principe est observé en ce sens que la comptabilité doit satisfaire dans le respect de la règle de prudence, aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérente à sa tenue, au contrôle, à la présentation et à la communication des informations qu'elle a traitées. Toutefois, cette prudence est raisonnablement intégrée aux analyses faites à la clôture de l'exercice avec la considération du domaine d'activité du Projet.

**2. La permanence des méthodes :** Pour faciliter la comparaison des états financiers dans le temps, ce principe est respecté. La comparabilité des états financiers annuels successifs, qui est nécessaire aux analyses des utilisateurs, repose sur cette permanence.

**3. La correspondance Bilan de clôture-Bilan d'ouverture :** Sauf dans des cas de modifications intervenant sur le référentiel comptable entre deux exercices, le bilan d'ouverture d'un exercice doit toujours correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent.

**4. La spécification des exercices :** Etant donné que le projet ne comptabilise pas les amortissements, ne veille pas des régularisations de charges sur les périodes réelles auxquelles elles sont liées (comptabilisation par exemple des primes d'assurance s'étalant sur deux exercices), ne provisionne pas pour les charges probables à venir, la base d'application de ce principe est juste dans le souci du respect des considérations d'opportunité de déclarations des charges fiscales sur l'année civile. Ce principe est donc utilisé avec beaucoup de dérogations.

**5. Le Coût historique :** Ce principe, bien qu'ayant un caractère classique et conventionnellement admis au plan mondial n'a pas une importance significative dans la comptabilisation du Projet. En effet, le PERI n'évalue pas son stock de fournitures, produits d'entretien et autres stocks pour les inscrire dans les valeurs patrimoniales. Il considère les stocks achetés comme définitifs et aucune valorisation de fin d'exercice n'est faite même si le stock n'est pas totalement consommé.

**6. La continuité de l'exploitation :** Les états financiers devant être lus et compris comme donnant une image de l'exploitation "en fonctionnement". Dans le cas d'un Projet, ce principe ne peut être constaté que sur la durée du projet.

**7. La transparence :** Ce principe est capital pour l'obtention d'une information loyale. En effet, le Projet se conforme aux règles, textes, dispositions des directives du bailleur et autres dispositions légales du Togo.

**8. L'importance significative :** Ne sont considérés comme significatifs que tous les éléments susceptibles d'influencer le jugement que les destinataires des états financiers peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et les emplois faits des ressources mises à la disposition du bailleur. De même, il est d'une importance peu significative pour un projet de développement, tel que celui ayant pour domaine d'intervention l'éducation, de présenter un compte de résultat.

**9. La prééminence de la réalité sur l'apparence :** Ce principe conduit à donner, dans les états financiers, la priorité à la réalité économique sur la forme ou l'apparence juridique.

Etant donné que son application est difficile et ne se prête guère à une normalisation comptable générale, notamment parce qu'il contraint les responsables des comptes à une analyse et à une interprétation des contrats de location et de leur conséquences, le projet ne se prête pas à son application.

Les notes présentées en annexes font partie intégrante des états financiers au 31 décembre 2018.

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

## Tableau des Emplois Ressources par composante au 31 décembre 2018

EMPLOIS	Notes	Montant		RESSOURCES	Notes	Montant	
		Exercice N	Exercice N-1			Exercice N	Exercice N-1
<b>Dépenses par composante</b>							
Amélioration de la qualité dans l'enseignement pré-primaire et primaire	1	2 080 270 315	669 378 692	Solde du CD A au 01/01/2018	9	233 587 526	1 598 126 386
Amélioration de l'accès et de l'équité dans l'enseignement primaire	2	629 197 237	2 567 488 827	Subvention IDA 2018	10	5 121 215 485	2 385 522 602
Renforcement de la prestation des services d'éducation	3	875 036 725	529 271 811	Solde du compte produit au 01/01/2018	11	27 241 613	0
<b>Total des dépenses</b>		<b>3 584 504 277</b>	<b>3 766 139 330</b>	<b>Total subvention reçue</b>		<b>5 382 044 624</b>	<b>3 983 648 988</b>
DRF/DPD à établir	4	1 246 530 963	1 807 306 266	DRF/DPD à recevoir	4	1 246 530 963	1 807 306 266
Débiteurs divers	5	3 198 147		Créditeurs divers (Intérêts)	12	34 056 461	43 319 481
<b>Total des créances</b>		<b>1 249 729 110</b>	<b>1 807 306 266</b>	<b>Total autres dettes</b>		<b>1 280 587 424</b>	<b>1 850 625 747</b>
Banque Compte Désigne	6	1 750 978 019	233 506 626				
Caisse Compte Désigné	7	44 700	80 900				
Banque Compte Produits	8	77 375 942	27 241 613				
<b>Total trésorerie</b>		<b>1 828 398 661</b>	<b>260 829 139</b>	<b>Total autres ressources</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>6 662 632 048</b>	<b>5 834 274 735</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>6 662 632 048</b>	<b>5 834 274 735</b>

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

## BILAN au 31 décembre 2018

<b>Bilan</b>					
Modèle : 1					
Bilan - Modèle Standard - Etat exprimé en FRANCS CFA					
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018					
Etat au 31/12/2018					
Site : 01					
Libellé	Notes	Exercice en cours			Exercice Précédent
		Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
<b>CHARGES IMMOBILISEES</b>	<b>1</b>	<b>6 736 990 457</b>		<b>6 736 990 457</b>	<b>3 638 519 825</b>
Charges immobilisées/Actions de développement		6 736 990 457		6 736 990 457	3 638 519 825
Solde des comptes de gestion à transférer					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2</b>	<b>44 114 109</b>		<b>44 114 109</b>	<b>507 400</b>
Brevets / Licences / Logiciels		44 114 109		44 114 109	507 400
Frais de recherche et de développement					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3</b>	<b>2 987 377 683</b>	<b>0</b>	<b>2 987 377 683</b>	<b>2 556 423 075</b>
TERRAINS					
Constructions, Installations		2 528 115 538		2 528 115 538	2 150 589 802
Matériels et mobiliers		314 004 150		314 004 150	262 365 278
Matériels de transport		145 257 995		145 257 995	143 467 995
AVANCES SUR IMMOBILISATIONS					
Avance sur immobilisation corpo. & incorporelles					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Dépôts et cautionnement					
<b>*** TOTAL ACTIF IMMOBILISE ***</b>		<b>9 768 482 249</b>	<b>0</b>	<b>9 768 482 249</b>	<b>6 195 450 300</b>
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
Stocks et approvisionnements					
<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>4</b>	<b>1 249 774 010</b>		<b>1 249 774 010</b>	<b>1 826 920 598</b>
Avances aux fournisseurs				0	0
Créances au personnel, sociales & fiscales				0	0

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

Créances sur préfinancements et autres avances à justifier		3 243 047		3 243 047	0
Créances envers les bailleurs		1 246 530 963		1 246 530 963	1 826 920 598
<b>*** TOTAL ACTIF CIRCULANT ***</b>		<b>1 249 774 010</b>		<b>1 249 774 010</b>	<b>1 826 920 598</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>					
<b>BANQUES/CHEQUES POSTAUX/CAISSES</b>	<b>5</b>	<b>1 828 398 661</b>		<b>1 828 398 661</b>	<b>260 829 139</b>
Banques et établissements de crédits		1 828 353 961		1 828 353 961	260 748 239
Caisses		44 700		44 700	80 900
Autres trésoreries					
<b>*** TOTAL TRESORERIE ACTIF ***</b>		<b>1 828 398 661</b>		<b>1 828 398 661</b>	<b>260 829 139</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>12 846 654 920</b>		<b>12 846 654 920</b>	<b>8 283 200 037</b>
<b>Libellé</b>				<b>Exercice en cours</b>	<b>Exercice Précédent</b>
RESSOURCES ET COMPTES ASSIMILES					
<b>RESSOURCES DU PROJET</b>				<b>9 764 777 842</b>	<b>6 195 450 300</b>
Subvention de l'Etat					
Subventions à demander au PME				1 246 530 963	1 826 920 598
Subventions à justifier au PME					
Subventions reçues du PME				8 516 904 804	4 368 529 702
Autres subventions reçues					
<b>*** TOTAL RESSOURCES ET COMPTES ASSIMILES ***</b>	<b>6</b>			<b>9 763 435 767</b>	<b>6 195 450 300</b>
PASSIF CIRCULANT					
<b>DETTES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>	<b>7</b>			<b>3 083 219 153</b>	<b>2 087 749 737</b>
Dettes fournisseurs				5 046 482	5 440 699
Dettes au personnel, sociales & fiscales				3 095 522	12 931 169
Dettes diverses				77 420 842	44 561 945
Dettes envers les bailleurs				2 997 656 307	2 024 815 924
<b>*** TOTAL PASSIF CIRCULANT ***</b>				<b>3 083 219 153</b>	<b>2 087 749 737</b>
TRESORERIE PASSIF					
<b>TRESORERIE PASSIF</b>					
Découverts bancaires					
Autre trésorerie passif					
<b>*** TOTAL TRESORERIE PASSIF ***</b>					
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>				<b>12 846 654 920</b>	<b>8 283 200 037</b>

## **B. Notes générales sur les états financiers**

Le tableau des emplois et ressources au 31 décembre 2018, s'équilibre à six milliards six cent soixante-deux millions six cent trente-deux mille quarante-huit (**6.662.632.048**) francs CFA.

Le bilan au 31 décembre 2018 s'équilibre en actif et passif pour douze milliards huit cent quarante-six millions six cent cinquante-quatre mille neuf cent -vingt (**12.846.654.920**) francs CFA, l'ensemble des charges de l'exercice étant transférées dans les charges immobilisées au bilan.

Le tableau des emplois et ressources et le bilan ont été élaborés sur la base des balances et grands livres.

Les montants figurant dans tous les états financiers ainsi que dans les notes qui suivent sont exprimés en francs CFA bien que le Projet s'approvisionne sur la base d'un rapport intérimaire financier et en devises (dollars US).

### **1. Notes sur les emplois et les ressources**

#### **1.1 Note sur les emplois au 31 décembre 2018**

Le total cumulé des emplois au 31 décembre 2018 s'élève à six milliards six cent soixante-deux millions six cent trente-deux mille quarante-huit (**6.662.632.048**) francs CFA.

Les décaissements effectués au cours de la période sous revue sont regroupées par composante ci-après la validation des justifications par l'IDA.

#### ***Note 1 : Amélioration de la qualité dans l'enseignement pré-primaire et primaire***

Les décaissements effectués sur cette composante pour la période sous revue s'élèvent à un montant de deux milliards quatre-vingt millions deux cent soixante-dix mille trois cent quinze (**2.080.270.315**) francs CFA et se décomposent comme suit par sous composante et activités:

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

COMPOSANTE/ ACTIVITES	Montants	
<b>1- DEVELOPPEMENT ET MISE EN OUVRE DES NOUVEAUX CURRICULA ET MANUELS SCOLAIRES</b>		<b>404 471 280</b>
DEVELOPPEMENT ET MISE EN OUVRE DES NOUVEAUX CURRICULA ET MANUELS SCOLAIRES_ PRIMAIRE	224 721 540	
DEVELOPPEMENT ET MISE EN OUVRE DES NOUVEAUX CURRICULA ET MANUELS SCOLAIRES_ PRESCOLAIRE	116 320 400	
EQUIPEMENT D'ECOLES NORMALES D'INSTITUTEURS	63 429 340	
<b>2- FORMATION DES ENSEIGNANTS &amp; SENSIBILISATION POUR REDUIRE LE REDOUBLEMENT</b>		<b>1 084 726 266</b>
FORMATION EN CONTINUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX CURRICULA	988 714 393	
EVALUATION DES ENSEIGNANTS PAR LES VISITES DES SALLES DE CLASSE	89 841 873	
ACTIVITES DE SENSIBILISATION POUR LA REDUCTION DU REDOUBLEMENT	6 170 000	
<b>3- SUBVENTION AUX ECOLES ET DE RECHERCHES POUR AMELIORER LA QUALITE AU PRIMAIRE</b>		<b>591 072 769</b>
SUBVENTIONS AUX ECOLES PRIMAIRES DES 18 PREF DEFAVORISEES_SUIVI	584 938 769	
SUBVENTIONS DE RECHERCHE_MISE EN PLACE	6 134 000	
<b>TOTAL</b>	<b>2 080 270 315</b>	<b>2 080 270 315</b>

**Note 2 : Amélioration de l'accès et de l'équité dans l'enseignement primaire**

Les dépenses sous cette composante pour la période sous revue s'élèvent à six cent vingt-neuf millions cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent trente-sept (629.197.237) francs CFA. Le détail se présente comme suit par sous composante et activités:



**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

COMPOSANTE/ ACTIVITES	Montant	
<b>1- CONSTRUCTION D'ECOLES ET DE FORAGES DANS LES 18 PREFECTURES DEFAVORISEES</b>		<b>414 589 742</b>
TRAVAUX DE CONSTRUCTION & DE FORAGE	413 378 467	
ETUDE GEOTECHNIQUES SUR LES SITES	1 211 275	
<b>2- PROMOTION DE L'EDUCATION DES FILLES DANS LES 04 PREFECTURES SELECTIONNEES</b>		<b>214 607 495</b>
FINANCEMENT DES UNIFORMES DES FILLES	154 841 220	
FINANCEMENT DES KITS SANITAIRES POUR LES FILLES DU CM1 & CM2	39 101 210	
SALAIRES DES APDC	16 661 710	
COMMUNICATION ET CAMPAGNE DE SENSIBILISATION	4 003 355	
<b>TOTAL</b>	<b>629 197 237</b>	<b>629 197 237</b>

**Note 3 : Renforcement de la prestation des services d'éducation**

Pour la période sous revue, les dépenses sous cette composante se chiffrent à huit cent soixante-quinze millions trente-six mille sept cent vingt-cinq (875.036.725) francs CFA. Le détail se présente comme suit par sous composante et activités:

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

COMPOSANTE/ ACTIVITES	Montants	
<b>1- RENFORCEMENT DES COMITES DE GESTION DES ECOLES (COGEP)</b>		<b>62 373 974</b>
RENFORCEMENT DE CAPACITES DES COGEP POUR LE SUIVI GLOBAL DES ACTIVITES	53 600 094	
FORMATION PILOTE D'ALPHABETISATION POUR LES COGEP_ IDENTIFICATION DES ONG	8 773 880	
<b>2- RENFORCEMENT DE CAPACITES DES MINISTERES EN CHARGE DE L'EDUCATION, SUIVI-EVALUATION ET IMPUTABILITE</b>		<b>803 057 319</b>
RENFORCEMENT DE L'APPUI PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS	182 669 128	
RENFORCEMENT DE LA CELLULE D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES ET SUIVI	9 605 432	
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MINISTERES	107 857 570	
COUTS DE GESTION DE L'UCP	501 165 741	
AUTRES ETUDES THEMATIQUES	11 364 880	
<b>TOTAL</b>	<b>875 036 725</b>	<b>865 431 293</b>

**Note 4 : DRF à établir**

Ce montant de un milliard deux cent quarante-six millions cinq cent trente mille neuf cent soixante-trois (**1.246.530.963**) francs CFA constitue des dépenses du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 non encore justifiées à l'IDA au 31 décembre 2018.

**Note 5 : Débiteurs divers**

Ce montant de trois millions cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quarante-sept (**3.198.147**) francs CFA constitue le solde des avances non encore justifiées au 31 décembre 2018.

**Note 6 : Compte Désigné Banque**

Le solde du compte bancaire du financement de PME au 31 décembre 2018 indiqué dans le tableau emploi ressources est le solde du relevé bancaire et conforme au solde comptable. Il est de un milliard sept cent cinquante millions neuf cent soixante-dix-huit mille dix-neuf (**1.750.978.019**) francs CFA

**Note 7 : Compte Caisse**

Une caisse de menues dépenses est approvisionnée à hauteur de cent mille (100 000) francs pour couvrir les petites dépenses. Le solde de caisse au 31 décembre 2018 est inventorié et est arrêté au montant de quarante-quatre mille sept cent (**44.700**) francs CFA.

**Note 8 : Compte Produits Banque**

Ce montant de soixante-dix-sept millions trois cent soixante-quinze mille neuf cent quarante-deux (**77.375.942**) Francs CFA correspond au solde au 31 décembre 2018 du compte dédié à recevoir les intérêts créditeurs négociés sur le projet.

**1.2 Note sur les ressources au 31 décembre 2018**

**1.2.1 Ressources d'investissement IDA du Projet**

Elles sont constituées des ressources effectivement justifiées au cours de la période et qui ont servi à mener les activités prévues au titre du financement et celles en cours de justification ainsi que les soldes d'ouverture du compte désigné et du compte produit. Ces justifications sont exprimées à travers des rapports soumis à l'IDA pour justifier les dépenses engagées au cours de la période. Ces ressources s'élèvent à cinq milliards trois cent quatre-vingt-deux millions quarante-quatre mille six cent vingt-quatre (**5.382.044.624**) francs CFA et se présente comme suit :

**Note 9 : Solde du compte désigné du projet**

Ce montant deux cent trente-trois millions cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-six (**233.587.526**) francs CFA constitue du solde de l'avance et des intérêts disponible au 01 janvier 2018. Il est composé : (i) solde des intérêts imputé sur le compte désigné de 16.077.868 FCFA ; (ii) solde l'avance reçue pour un montant de 217.509.658 FCFA.

**Note 10 : Subvention reçue de l'IDA**

La subvention reçue au cours de la période sous revue s'élève à cinq milliards cent-vingt-un millions deux cent quinze mille quatre cent quatre-vingt-cinq (**5.121.215.485**) francs CFA et représente le niveau de ressources mobilisées sur le compte désigné du Projet.

RESSOURCES	Montants mobilisés
<b>SUBVENTIONS RECUES</b>	
DRF N°10	1 987 697 214
DRF N°11	580 524 154
DRF N°12	2 116 305 262
DRF N°13	436 688 855
<b>TOTAL</b>	<b>5 121 215 485</b>

**Note 11 : Solde du compte des intérêts créditeurs**

Ce montant vingt-sept millions deux cent quarante un mille six cent treize (**27.241.613**) francs CFA constitue du solde des intérêts créditeurs disponible sur le compte dédié au 01 janvier 2018.

**Note 12 : Crédoeurs divers Etat**

Ils sont constitués des intérêts créditeurs et se chiffrent pour la période sous revue à trente-quatre millions cinquante-six mille quatre cent soixante un (**34.056.461**) francs CFA.

**2. Commentaire sur le bilan**

**Note 1 : Charges immobilisées**

Les charges du Projet sur la période sous revue ont été toutes immobilisées étant donné qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs susceptibles de générer des avantages économiques futurs à moyen et à long terme. Ces charges se présentent comme suit :

Charges par natures	Situation			
	au 31 12 2018	au 31 12 2017	au 31 12 2016	cumul
Achat consommées (Comptes 604110 à 605810)	28 802 815	22 255 946	10 530 076	61 588 837
Transports consommés (comptes 616120 à 618110)	14 305 050	2 485 600	2 164 062	18 954 712
Service extérieurs A (compte 622320 à 628810)	924 139 359	85 640 032	448 953 179	1 458 732 570
Service extérieurs b (compte 631100 à 638410)	1 081 433 827	717 537 274	1 009 180 070	2 808 151 171
Impôts et taxes (compte 646210)	6 965 156	401 000	195 000	7 561 156
Autres charges (658280 à 6589000)	908 273 819	219 905 055	710 557 000	1 838 735 874
Charges de personnel (661110 à 664110)	134 550 606	171 830 701	236 884 830	543 266 137
<b>Total charges immobilisées</b>	<b>3 098 470 632</b>	<b>1 220 055 608</b>	<b>2 418 464 217</b>	<b>6 736 990 457</b>

Dans le cadre des projets de développement comme le PERI2 où l'objectif n'est pas de dégager un résultat d'exploitation, les charges sont considérées comme des actions de développement et contribuent à l'atteinte des résultats définis pour le Projet. Elles sont alors immobilisées. De plus, le type de comptabilité adoptée est la comptabilité d'engagement.

**Note 2 : Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels acquis pour la Direction des Enseignements Préscolaire et Primaire pour la réalisation des dessins sur ordinateur, pour la gestion comptable, le suivi-évaluation et la passation de marchés. Elles sont indiquées au poste brevet/licences/logiciels pour une valeur de quarante-quatre millions cent quatorze mille cent neuf (**44.114.109**) francs CFA.

**Note 3 : Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles regroupent les constructions de bâtiments, forages et latrines scolaires ; aménagements effectués sur les installations, les matériels et mobiliers acquis sur le financement du Projet.

Immobilisation par natures	Situation			
	au 31 12 2018	au 31 12 2017	au 31 12 2016	cumul
Bâtiments administratifs /scolaires (comptes 231310 à 231320)	377 525 736	2 149 689 802	-	2 527 215 538
installations générales (comptes 235110)	-	-	900 000	900 000
Matériels de bureau (comptes 244110)	1 067 480	2 386 350	3 782 500	7 236 330
Matériels informatiques (comptes 244210)	50 571 392	246 683 268	2 588 920	299 843 580
Matériels bureautique (comptes 244310)	-	4 009 640	-	4 009 640
Mobiliers de bureau (comptes 244410)	-	2 914 600		2 914 600
Matériels automobiles (comptes 245110 à 245810)	1 790 000	143 467 995		145 257 995
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>430 954 608</b>	<b>2 549 151 655</b>	<b>7 271 420</b>	<b>2 987 377 683</b>

**Note 4 : Créances et emplois assimilés**

Les créances et emplois assimilés sont constitués de dépenses non encore soumises en justification au 31 décembre 2018.

Créances par natures	Situation
	au 31 12 2018
Décaissements non soumis à justification	1 238 388 959
Retenue de garantie à payer	5 046 482
Créances sociales	1 757 058
Créances fiscales	1 338 464
Créances sur préfinancement	3 243 047
<b>Total des créances</b>	<b>1 249 774 010</b>

**Note 5 : Trésorerie actif**

La trésorerie-actif représente le solde dans les livres comptables des comptes ORABANK (compte 521110 et compte 521120) et le solde en caisse (compte 571100) au 31 décembre 2018. Ce solde est d'un milliard huit cent vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent soixante un (**1.828.398.661**) francs CFA et décompose comme suit :

Eléments	Situation
	au 31 12 2018
Compte désigné Banque ORABANK (i)	1 750 978 019
Caisse (ii)	44 700
Compte Produits Banque ORABANK (iii)	77 375 942
<b>Total Trésorerie -Actif</b>	<b>1 828 398 661</b>

- i- Le solde du compte désigné est d'un milliard sept cent cinquante millions neuf cent soixante-dix-huit mille dix-neuf (1.750.978.019) francs CFA et conforme au solde comptable.
- ii- Le solde de la caisse menue dépenses au 31 décembre 2018 est quarante-quatre mille sept cent (44.700) francs CFA. Ce solde est justifié par le procès-verbal de contrôle de caisse au 31 décembre 2018.
- iii- Le solde du compte « PERI2 PRODUIT COMPTE DESIGNE » au 31 décembre 2018 se chiffrent à soixante-dix-sept millions trois cent soixante-quinze mille neuf cent quarante-deux (**77.375.942**) francs CFA.

**Note 6 : Ressources du projet**

Les ressources du Projet sont constituées des dépenses justifiées comme des subventions reçues de l'IDA au cours de la période sous revue et celles en cours de justification ainsi que les gains de changes considérés comme autres subventions au bilan.

Ces ressources s'élèvent à neuf milliards sept cent soixante-quatre millions sept cent soixante-dix-sept mille huit cent quarante-deux (**9.764.777.842**) francs CFA et se récapitulent comme suit :

Eléments	Montants 2018
Subvention à demander (a)	1 246 530 963
Subvention reçues (b)	8 516 904 804
<b>Total charges immobilisées</b>	<b>9 763 435 767</b>

- a- Les Subventions à demander sont constituées des dépenses non encore demandé en remboursement au 31 décembre 2018
- b- Les Subventions reçues constituent les dépenses justifiées à travers les rapports intermédiaires financiers ci-après. Ces justifications sont faites trimestriellement et présentent le niveau de consommation sur le financement obtenu.

Eléments	Montant Justifié			
	exercice 2018	exercice 2017	exercice 2016	cumul
RIF N°2			135 791 260	135 791 260
RIF N°3			160 265 820	160 265 820
RIF N°4			233 925 798	233 925 798
RIF N°5			808 450 577	808 450 577
RIF N°6		1 067 240 773		1 067 240 773
RIF N°7		152 615 327		152 615 327
RIF N°8		339 535 410		339 535 410
RIF N°9		1 470 704 737		1 470 704 737
RIF N°10	1 807 306 266			1 807 306 266
RIF N°11	1 308 642 583			1 308 642 583
RIF N°12	671 127 151			671 127 151
RIF N°13	361 299 102			361 299 102
<b>Total</b>	<b>4 148 375 102</b>	<b>3 030 096 247</b>	<b>1 338 433 455</b>	<b>8 516 904 804</b>

**Note 7 : Dettes et ressources assimilées**

Les dettes et ressources assimilées présentent les dettes fournisseurs, sociales et fiscales en fin de période, la partie de l'avance du bailleur non encore consommée et les dépenses préfinancées ainsi que les intérêts créditeurs **77.375.942** Francs CFA enregistrés sur le compte créditeurs divers Etat crée à cet effet. Elles se présentent comme suit.

Eléments	Montants 2018
Dettes fournisseurs/Retenues de garanties (Comptes 409510) <sup>a</sup>	5 046 482
Dettes sociales (Comptes 431110 & 431310) <sup>b</sup>	1 757 058
Dettes fiscales (Comptes 447100 & 477200) <sup>c</sup>	1 338 464
Créditeurs divers (471200) <sup>d</sup>	77 420 842
Dettes envers les bailleurs (452110) <sup>e</sup>	2 997 656 307
<b>Total</b>	<b>3 083 219 153</b>

- (a) Les dettes fournisseurs d'un montant de 5.046.482 FCFA concernent les retenues de garanties enregistrées au 31 décembre 2018.
- (b) Les dettes sociales d'un montant de 1.757.058 FCFA comprennent la CNSS et la CRT non encore reversées au 31 décembre 2018 pour des montants respectifs de 1.589.210 FCFA et de 167.848 FCFA.
- (c) Les dettes fiscales d'un montant de 1 338.464 FCFA comprennent l'IRPP et l'impôt sur les revenus (honoraires des consultants) non reversées au 31 décembre 2018 pour des montants respectifs de 927.352 FCFA et de 411.112 FCFA.
- (d) Les Créditeurs divers concernent les intérêts créditeurs pour un montant de **77.375.942** Francs CFA ainsi que d'un montant de 44.900 Francs CFA reversé de trop par l'IEPP OTI – SUD lors de la formation des enseignants du CP2 .
- (e) Les dettes envers les bailleurs pour un montant de 2.997.656.307 FCFA constituent la partie des financements reçus du bailleur non encore consommée et/ou justifiée au 31 décembre 2018 et sont composées du solde de la trésorerie et des dépenses non encore soumises en justification.

Eléments	Montants
Financement total reçu du PME	11 514 561 111
Total justifié au 31/12/2018	- 8 516 904 804
<b>Total</b>	<b>2 997 656 307</b>



### 3. Justification du Compte Désigné pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

N°	LIBELLE	MONTANT
<b>1</b>	<b>Ressources</b>	<b>5 354 803 011</b>
1.1	Solde comptable au début de la période	233 587 526
1.2	Avance reçue de l'IDA	5 121 215 485
1.3	Autres ressources	-
<b>2</b>	<b>Moins décaissement de la Période</b>	<b>3 584 504 277</b>
2.1	Décaissement de l'exercice inclus dans les RSF	2 337 973 314
2.2	Dépenses non encore demandées en remboursement	1 246 530 963
<b>3</b>	<b>Solde théorique au 31 décembre 2018 (1-2)</b>	<b>1 770 298 734</b>
4	Solde du relevé bancaire au 31 décembre 2018	1 750 978 019
<b>5</b>	<b>Ecart (3-4)</b>	<b>19 320 715</b>
<b>6</b>	<b>Justification des écarts</b>	
6.1	Débiteurs Divers	3 198 147
6.2	Régularisation des intérêts créditeurs versés sur le compte désigné	16 077 868
6.3	Solde petite caisse	44 700

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018**  
(Accord de financement TF018062)

**4. Tableau des Emplois Ressources par catégorie au 31 décembre 2018**

<b>PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL 2 - TOGO</b> <b>TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)</b> Modèle : 1 Exercice 2018 Année finissant le 31/12/2018 FRANCS CFA (XOF)		
Désignation	Année	Cumulatif
Page 1/1		
TRESORERIE		
BANQUES	260 748 239	
COMPTE DESIGNÉ BANQUE MONDIALE PME	233 506 626	
AUTRES COMPTES		
COMPTE PRODUITS PERI2	27 241 613	
CAISSES	80 900	
CAISSE BANQUE MONDIALE PME	80 900	
AUTRES ET VIREMENTS EN INSTANCE		
Total TRESORERIE	260 829 139	
Sous-Total Solde d'ouverture	260 829 139	
RESSOURCES		
CONTRIBUTIONS	5 121 215 485	11 514 561 111
CONTRIBUTIONS BANQUE MONDIALE PME	5 121 215 485	11 514 561 111
CONTRIBUTIONS ETAT		
AUTRES RESSOURCES	34 056 461	77 375 942
AUTRES RESSOURCES ET RECETTES	34 056 461	77 375 942
Total RESSOURCES	5 155 271 946	11 591 937 053
Financement Total	5 155 271 946	11 591 937 053
Solde disponible	5 416 101 085	11 591 937 053
EMPLOIS PAR CATEGORIES		
FOURN. SERVICES FORM. COUTS OP. A.1, A.2, A.3(b), B.2 et C	2 626 629 916	5 904 575 030
SUBVENTIONS COMPOSANTE A3 (a)	574 328 893	1 151 108 943
BIENS, TRAVAUX, SERVICES, COUTS OP. COMP B1	383 545 468	2 704 656 272
Total EMPLOIS PAR CATEGORIES	3 584 504 277	9 760 340 245
Total des dépenses	3 584 504 277	9 760 340 245
Solde disponible moins les dépenses	1 831 596 808	1 831 596 808
DIFFERENCE DE CHANGE		
Solde net disponible	1 831 596 808	1 831 596 808
Solde de clôture compte spécial		
COMPTE DESIGNÉ BANQUE MONDIALE PME	1 750 978 019	1 750 978 019
AUTRES COMPTES		
COMPTE PRODUITS PERI2	77 375 942	77 375 942
CAISSE BANQUE MONDIALE PME	44 700	44 700
AUTRES ET VIREMENTS EN INSTANCE	3 198 147	3 198 147
Total des soldes de clôture	1 831 596 808	1 831 596 808

**Le Directeur des Affaires Financières/MEPSFP**

**Le Coordonnateur pi/PERI2**

  
**Kossivi AMAGLO**



  
**Koku TETEGAN**

## **ANNEXE**

1. Annexe 1 : Balance générale au 31 décembre 2018
2. Annexe 2 : Liste des immobilisations acquises sur les fonds du Projet
3. Annexe 3 : Suivi des marchés et engagements

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

**Annexe 1 : Balance générale au 31 décembre 2018**

<b>PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL 2 - TOGO</b>									
<b>BALANCE GENERALE au 31/12/2018 (XOF)</b>									
<b>Du Compte 120000 au compte 781810</b>									
<b>Site : 01</b>		<b>Période du 01/01/2018 au 31/12/2018</b>							
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>A Nouveau D</b>	<b>A Nouveau C</b>	<b>Mouvements D</b>	<b>Mouvements C</b>	<b>Total D</b>	<b>Total C</b>	<b>Solde D</b>	<b>Solde C</b>
141710	IDA, SUBV D'EQUIPEMENT A DEMANDER		1 826 920 598		-580 389 635		1 246 530 963		1 246 530 963
141730	IDA, SUBV D'EQUIPEMENT RECUES		4 368 529 702		4 148 375 102		8 516 904 804		8 516 904 804
202100	ACTIONS DE DEVELOPPEMENT	3 638 519 825		3 098 470 632		6 736 990 457		6 736 990 457	
213100	LOGICIEL	507 400		43 606 709		44 114 109		44 114 109	
231310	BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX	2 124 889 602		301 137 729		2 426 027 331		2 426 027 331	
231320	FORAGES SCOLAIRES	24 800 200		76 388 007		101 188 207		101 188 207	
235110	INSTALLATION GENERALE	900 000				900 000		900 000	
244110	MATERIEL DE BUREAU	6 168 850		1 067 480		7 236 330		7 236 330	
244210	MATERIEL INFORMATIQUE	249 272 188		50 571 392		299 843 580		299 843 580	
244310	MATERIEL BUREAUTIQUE	4 009 640				4 009 640		4 009 640	
244410	MOBILIER DE BUREAU	2 914 600				2 914 600		2 914 600	
245110	MATERIEL AUTOMOBILE	143 467 995				143 467 995		143 467 995	
245810	AUTRES (VEHICULES A DEUX ROUES)			1 790 000		1 790 000		1 790 000	
401110	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION AU COMPTANT			1 128 616 221	1 128 616 221	1 128 616 221	1 128 616 221		
401321	COMPTE DES IEPP			345 766 657	345 766 657	345 766 657	345 766 657		
401322	COMPTE DES COGEP/CONSTRUCTIONS			301 137 729	301 137 729	301 137 729	301 137 729		
401323	COMPTE DES COGEP/SUBV FCTM			574 656 700	574 656 700	574 656 700	574 656 700		
401324	COMPTE DES DRE			10 262 000	10 262 000	10 262 000	10 262 000		
409510	FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIE		5 440 699	4 558 203	4 163 986	4 558 203	9 604 685		5 046 482
422100	PERSONNEL PERMANENT, REMUNERATIONS DUES			103 958 607	103 958 607	103 958 607	103 958 607		
431110	PRESTATIONS FAMILIALES		10 819 488	28 068 311	18 838 033	28 068 311	29 657 521		1 589 210
431310	CAISSE DE RETRAITE OBLIGATOIRE (CRT)		238 004	1 712 388	1 642 232	1 712 388	1 880 236		167 848
447100	IMPOT GENERAL SUR LE REVENU		577 779	9 360 095	9 193 428	9 360 095	9 771 207		411 112
447200	IMPOTS SUR LE SALAIRE		1 295 898	11 132 348	10 763 802	11 132 348	12 059 700		927 352
452110	IDA, FONDS DE DOTATION		2 024 815 924	4 148 375 102	5 121 215 485	4 148 375 102	7 146 031 409		2 997 656 307

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

458110	IDA, DRF A ETABLIR	1 826 920 598		-580 389 635		1 246 530 963		1 246 530 963	
471100	DEBITEURS DIVERS			2 279 708 585	2 276 510 438	2 279 708 585	2 276 510 438	3 243 047	44 900
471200	CREDITEURS DIVERS		44 561 945	26 488 979	59 302 976	26 488 979	103 864 921		77 375 942
521110	BANQUE ORABANK COMPTE DESIGNE	233 506 626		6 378 973 611	4 861 502 218	6 612 480 237	4 861 502 218	1 750 978 019	
521120	BANQUE ORABANK COMPTE PRODUITS	27 241 613		67 373 476	17 239 147	94 615 089	17 239 147	77 375 942	
571100	CAISSE PRINCIPALE	80 900		1 016 025	1 052 225	1 096 925	1 052 225	44 700	
585110	VIREMENT DE FONDS			1 016 025	1 016 025	1 016 025	1 016 025		
604110	MATIERES CONSOMMABLES			7 800		7 800		7 800	
605110	FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU			448 000		448 000		448 000	
605210	FOURNITURES NON STOCKABLES - ELECTRICITE			1 500		1 500		1 500	
605310	CARBURANT ET LUBRIFIANTS			8 466 628		8 466 628		8 466 628	
605410	FOURNITURES D'ENTRETIEN NON STOCKABLES			296 180		296 180		296 180	
605510	FOURNITURES DE BUREAU NON STOCKABLES			9 209 386		9 209 386		9 209 386	
605610	ACHATS DE PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE			365 800		365 800		365 800	
605810	ACHATS DE TRAVAUX, MATERIELS ET EQUIPEMENTS			10 007 521		10 007 521		10 007 521	
611110	TRANSPORTS SUR ACHATS			3 000		3 000		3 000	
614110	TRANSPORT DU PERSONNEL			11 500		11 500		11 500	
618110	VOYAGES ET DEPLACEMENTS			14 002 350		14 002 350		14 002 350	
618310	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS			288 200		288 200		288 200	
622220	LOCATION DE SALLE DE CONFERENCE			1 040 000		1 040 000		1 040 000	
622310	LOCATION DE MATERIEL & OUTILLAGE			140 000		140 000		140 000	
622320	LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT			37 934 448		37 934 448		37 934 448	
624110	ENTRETIEN & REPARATION BIENS IMMOBILIERS			39 500		39 500		39 500	
624210	ENTRETIEN & REPARATION MOB & MAT DE BUREAU			126 100		126 100		126 100	
624220	ENTRETIEN & REPARATION MATERIEL INFORMATIQUE			487 206		487 206		487 206	
624230	ENTRETIEN & REPARATION MATERIEL DE TRANSPORT			10 846 678		10 846 678		10 846 678	
624810	AUTRES ENTRETIENS & REPARATIONS			726 900		726 900		726 900	
625110	ASSURANCES MULTIRISQUES			137 233		137 233		137 233	
625210	ASSURANCES MATERIEL DE TRANSPORT			5 458 646		5 458 646		5 458 646	
625410	ASSURANCES MALADIE			21 311 216		21 311 216		21 311 216	
626110	ETUDES ET RECHERCHES			382 792		382 792		382 792	
626510	DOCUMENTATION GENERALE			72 750		72 750		72 750	
627110	ANNONCES ET INSERTIONS			3 378 374		3 378 374		3 378 374	
627210	CATALOGUES, IMPRIMES PUBLICITAIRES			79 414		79 414		79 414	
627710	FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES			834 903 802		834 903 802		834 903 802	
628110	FRAIS DE TELEPHONE			5 159 500		5 159 500		5 159 500	
628320	REDEVANCE ABONNEMENT INTERNET			1 914 800		1 914 800		1 914 800	
631100	FRAIS BANCAIRES			6 846 522		6 846 522		6 846 522	
631800	AUTRES FRAIS BANCAIRES			1 437 975		1 437 975		1 437 975	
632310	REMUNERATIONS DES TRANSITAIRES			11 593 665		11 593 665		11 593 665	

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

632410	HONORAIRES			256 209 588		256 209 588		256 209 588	
632430	HONORAIRES DES RADIOS LOCALES			6 170 000		6 170 000		6 170 000	
632440	HONORAIRES DES CONSULTANTS ETRANGERS			82 660 430	1 342 075	82 660 430	1 342 075	81 318 355	
632810	FRAIS DE REPROGRAPHIE ET DE RELIURE			80 375 369		80 375 369		80 375 369	
632880	DIVERS FRAIS			115 000		115 000		115 000	
633100	FRAIS DE FORMATION UCP & DIRECTIONS CENTRALES			392 023 429		392 023 429		392 023 429	
633110	FRAIS DE FORMATION DES COGEP/FGB			43 087 119	129 155	43 087 119	129 155	42 957 964	
635110	COTISATIONS			879 231		879 231		879 231	
635810	CONCOURS DIVERS			99 999 466		99 999 466		99 999 466	
638310	RECEPTION			8 962 488		8 962 488		8 962 488	
638410	MISSIONS			93 071 150	526 375	93 071 150	526 375	92 544 775	
641510	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE			6 965 156		6 965 156		6 965 156	
658270	SUBVENTIONS FCTMNT ACCORDEES AUX EPP			574 328 893		574 328 893		574 328 893	
658280	SUBVENTIONS ACCORDEES AUX IEPP			298 920 557	12 654 500	298 920 557	12 654 500	286 266 057	
658290	SUBVENTION ACCORDEES AUX DRE			10 262 000		10 262 000		10 262 000	
658900	AUTRES CHARGES DIVERSES			37 416 869		37 416 869		37 416 869	
661110	APPOINTEMENTS, SALAIRES ET COMMISSIONS			118 000 863		118 000 863		118 000 863	
664110	CHARGES SOCIALES SUR REMUNERATION DU PERSONNEL NATIONAL			16 549 743		16 549 743		16 549 743	
777110	INTERETS CREDITEURS			64 180 476	64 180 476	64 180 476	64 180 476		
781110	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION				3 098 470 632		3 098 470 632		3 098 470 632
	Total compte de bilan	8 283 200 037	8 283 200 037	18 414 823 376	18 414 823 376	26 698 023 413	26 698 023 413		
	Total compte de gestion			3 177 303 213	3 177 303 213	3 177 303 213	3 177 303 213		3 098 470 632
	Totaux	8 283 200 037	8 283 200 037	21 592 126 589	21 592 126 589	29 875 326 626	29 875 326 626	15 945 125 552	15 945 125 552
	Solde au 31/12/2018								

**Annexe 2 : Liste des immobilisations acquises sur les fonds du Projet : Inventaire au 31 décembre 2018**

N°	DESIGNATION	TYPE / CARACTERISTIQUES	LIEU/ BUREAU	QUANTITE	MONTANT	DATE D'ACQUISITION
				PERI 2		
1	Vidéo projecteur	EPSON – 3 LCD-HDMI	STP	1	579 380	11/12/2015
2	Fontaine d'eau	VOLTIC	STP	1	75 000	16/12/2015
3	Multiprise		STP	1	9 440	22/05/2017
4	Climatiseur	MIDEA 2 CV	Coordonnatrice	1	300 000	10/05/2016
5	Multiprise		Coordonnatrice	1	9 440	22/05/2017
6	Fauteuil de bureau		Coordonnatrice	1	224 200	24/02/2017
7	Imprimante	LaserJet PROM 452dn Color	Coordonnatrice	1	279 660	22/05/2017
8	Ordinateur portable	AZUS, GANOCV07K99941E	Coordonnatrice	1	1 382 370	22/05/2017
9	Climatiseur	MIDEA 2 CV	Secrétariat UCP	1	300 000	10/05/2016
10	Fauteuil de bureau		Secrétariat UCP	1	224 200	24/02/2017
11	Multiprise		Secrétariat UCP	1	9 440	22/05/2017
12	Imprimante blanc noir	Blanc noir –LaserJet Pro M 402 dn	Secrétariat UCP	1	177 000	22/05/2017
13	Ordinateur de bureau	HP	Secrétariat UCP	1	919 220	22/05/2017
14	Photocopieur	CANON 2525	Secrétariat UCP	1	2 270 640	22/05/2017
15	Scanner	HP ScanJet Entreprise 7500	Secrétariat UCP	1	1 239 000	22/05/2017
16	Multiprise		Secrétariat UCP	1	9 440	22/05/2017
17	Onduleurs	VERTIV, 641707501940	Secrétariat UCP	1	106 200	24/04/2018
18	Ralonge	ETN	Secrétariat UCP	3	25 500	24/04/2018
19	Fauteuil de bureau		SSE	1	224 200	24/02/2017
20	Climatiseur	MIDEA 2 CV	SSE	1	300 000	10/05/2016
21	Fontaine d'eau	VOLTIC	SSE	1	75 000	16/12/2015
22	Vidéo projecteur	EPSON – 3 LCD-HDMI	SSE	1	579 380	11/12/2015
23	Multiprise		SSE	1	9 440	22/05/2017
24	Imprimante	LaserJet Pro M 402 dn	SSE	1	177 000	22/05/2017
25	Ordinateur de bureau complet	HP	SSE	1	919 220	22/05/2017
26	Ordinateur Portable	AZUS, GANOCV15670942E	SSE	1	1 382 370	22/05/2017

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

27	Fauteuil de bureau		SPM	1	224 200	24/02/2017
28	Climatiseur		SPM	1	298 333	26/04/2017
29	Ordinateur portable HP	HP, 5CD5521VN1	SPM	1	1 382 370	20/09/2016
30	Imprimante	Blanc noir – LEXMARK MS 415 dn	SPM	1	279 660	22/05/2017
31	Fontaine d'eau	VOLTIC	SPM	1	75 000	23/02/2017
32	Vidéo projecteur	EPSON – 3 LCD-HDMI	SPM	1	579 380	11/12/2015
33	Multiprise	LE GRAND	SPM	1	9 440	22/05/2017
34	Ordinateur de bureau complet		SPM	1	919 220	22/05/2017
35	Ordinateur portable ASUS	HP – CORE (TM) i7 6500 CPU – RAM 8Go - 2.50 GHz – 2.59 GHz	HSPM	1	907 420	20/09/2016
36	Coffre-fort	EAGLE SAFES	COMPTABILITE	1	339 500	25/04/2016
37	Perforateur géant	Maped	COMPTABILITE	1	34 000	11/12/2015
38	Fontaine d'eau	VOLTIC	COMPTABILITE	1	75 000	16/12/2015
39	Multiprise	LE GRAND	COMPTABILITE	1	9 440	22/05/2017
40	Ordinateur de bureau complet	LENOVO, PCOQ1Z8C; U38ZVZ98	COMPTABILITE	1	518 295	24/04/2018
41	Imprimante	CANON, NEEA058696	COMPTABILITE	1	153 400	24/04/2018
42	Onduleurs	VERTIV, 641707501937	COMPTABILITE	1	106 200	24/04/2018
43	Fauteuil de bureau		SGF	1	224 200	24/02/2017
44	Vidéo projecteur	EPSON – 3 LCD-HDMI	SGF	1	579 380	11/12/2015
45	Multiprise		SGF	1	9 440	22/05/2017
46	Ordinateur portable	LENOVO, PFOX MORV	SGF	1	441 880	24/04/2018
47	Imprimante	CANON, NEEA058850	SGF	1	153 400	24/04/2018
48	Fauteuil de bureau		AI	1	224 200	24/02/2017
49	Combiné Téléphonique	PANASONIC	AI	1	35 000	26/09/2017
50	Multiprise	LE GRAND	AI	1	9 440	22/05/2017
51	Fontaine d'eau	VOLTIC	AI	1	75 000	16/12/2015
52	Fauteuil de bureau		SPCOM	1	224 200	24/02/2017
53	Combiné Téléphonique	PANASONIC	SPCOM	1	35 000	26/09/2017
54	Multiprise	LE GRAND	SPCOM	1	9 440	22/05/2017
55	Fontaine d'eau	VOLTIC	SPCOM	1	75 000	16/12/2015
56	Ordinateur portable	LENOVO, PFOX MORN	SPCOM	1	441 800	24/04/2018



**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

57	Imprimante	CANON, NEEA058703	SPCOM	1	153 400	24/04/2018
58	Fauteuil de bureau		SFBG	1	224 200	24/02/2017
59	Climatiseur		SFBG	1	295 000	03/07/2017
60	Ordinateur portable	LENOVO, PFOXYWHV	SFBG	1	441 800	24/04/2018
61	Imprimante	CANON, NEEA058693	SFBG	1	153 400	24/04/2018
62	Fauteuil de bureau		SGC	1	224 200	24/02/2017
63	Fontaine d'eau	VOLTIC	SGC	1	75 000	16/12/2015
64	Multiprise		SGC	1	9 440	22/05/2017
65	Climatiseur	NASCO	SGC	1	295 000	03/07/2017
66	Ordinateur portable	LENOVO, PFOXRNMW	SGC	1	441 800	24/04/2018
67	Imprimante	CANON, NEEA058743	SGC	1	153 400	24/04/2018
68	Multiprise		STATISTICIEN/ DPEE	1	9 440	22/05/2017
69	Ordinateur portable	LENOVO, PFOXPDFC	STATISTICIEN/ DPEE	1	441 800	24/04/2018
70	Imprimante	CANON, NEEA058692	STATISTICIEN/ DPEE	1	153 400	24/04/2018
71	Ordinateur portable	LENOVO, PFOXRLMQ	STATISTICIEN/ STP	1	441 800	24/04/2018
72	Imprimante	CANON, NEEA058694	STATISTICIEN/ STP	1	153 400	24/04/2018
73	Vidéo projecteur	EPSON – 3 LCD-HDMI	MAGASIN	1	579 380	11/12/2015
74	Aspirateur	LAVOR 1600 W	MAGASIN	6	420 000	12/04/2016
75	KAKEMONO	PERI2	MAGASIN	34	2 407 200	26/09/2017
76	Ordinateur portable	HP PAVILLON 15 – PROCESSEUR INTEL CORE i5 2.3 GHz – RAM 4Go HDD 1 Terra	DEPP	1	660 800	17/03/2016
77	Scanner	HP SCANJET 5590 AVEC ADF 2000 DPI	DEPP	1	271 400	17/03/2016
78	Imprimante	Laser pro 400 MFP 476 DN - Multifonctions	DEPP	1	601 800	17/03/2016
79	Appareil photo numérique	SONY – 20 MGFX	DEPP	1	171 100	17/03/2016

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

80	Disque dur externe	LG – 1Terra	DEPP	1	112 100	17/03/2016
81	Multiprise		DEPP	2	17 700	17/03/2016
82	Logiciel de dessin, traitement des images, et de mise en pages (Illustrator, Photoshop et Corel draw) + Antivirus Kaspersky 2016		DEPP	1	507 400	17/03/2016
83	Logiciel de gestion des ressources humaines (Rédaction et déploiement des interfaces utilisateurs)		DRH	1	13 908 000	17/03/2016
84	TG 5260 G/A	Pick up TOYOTA	CR KARA	1	22 443 600	11/12/2017
85	Ordinateur portable	LENEVO, PFOXRY5W	CR KARA	1	441 800	24/04/2018
86	Imprimante	CANON, NEEA058705	CR KARA	1	153 400	24/04/2018
87	TG 5261 G/A	Pick up TOYOTA	CR PLATEAUX	1	22 443 600	11/12/2017
88	Ordinateur portable	LENEVO, PFOXRNPF	CR PLATEAUX	1	441 800	24/04/2018
89	Imprimante	CANON, NEEA058854	CR PLATEAUX	1	153 400	24/04/2018
90	TG 5263 G/A		CR CENTRALE	1	22 443 600	11/12/2017
91	Ordinateur portable	LENEVO, PFOXRY53	CR CENTRALE	1	441 800	24/04/2018
92	Imprimante	CANON, NEEA058734	CR CENTRALE	1	153 400	24/04/2018
93	TG 5264G/A	Pick up TOYOTA	CR SAVANES	1	22 443 600	11/12/2017
94	Ordinateur portable	LENEVO, PFOXCC28	CR SAVANES	1	441 800	24/04/2018
95	Imprimante	CANON, NEEA058736	CR SAVANES	1	153 400	24/04/2018
96	TG 5262 G/A	Pick up TOYOTA	UCP	1	22 443 600	11/12/2017
97	TG 5293 G/A	FORTUNA Station Wagon	UCP	1	31 249 995	14/12/2017

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

**Annexe 3 : Suivi des marchés et engagements au 31 décembre 2018**

Code	Libellé	Bénéficiaire	Montant du Marché	Montant Payé	Solde	% Payé
CEN001/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP TCHAOUDJO SUD	TCHAOUDJO SUD	2 452 000	2 452 000	0	100%
CEN002/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP TCHAOUDJO NORD/CENTRALE	TCHAOUDJO NORD	2 217 000	2 217 000	0	100%
CEN003/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP TCHAMBA OUEST/CENTRALE	TCHAMBA OUEST	2 304 000	2 304 000	0	100%
CEN004/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP TCHAMBA EST/CENTRALE	TCHAMBA EST	2 007 000	2 007 000	0	100%
CEN005/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP MO/CENTRALE	MO	1 449 000	1 449 000	0	100%
CEN006/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP BLITTA EST/CENTRALE	BLITTA EST	2 111 000	2 111 000	0	100%
CEN007/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP BLITTA OUEST/CENTRALE	BLITTA OUEST	1 952 000	1 952 000	0	100%
CEN008/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP SOTOUBOUA SUD/CENTRALE	SOTOUBOUA SUD	1 949 000	1 949 000	0	100%
CEN009/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP SOTOUBOUA NORD/CENTRALE	SOTOUBOUA NORD	2 094 000	2 094 000	0	100%
CON00339/2018/AMI/MEPSFP-PERI2/PI/BM-IDA	RECRUTEMENT D'UN EDITEUR POUR L'EDITION DES MANUELS ET GUIDES DU PRESCOLAIRE ET DU CE1	GRAINES DE PENSEES	145 400 500	116 320 400	29 080 100	80%
CON0043/2017/AMI/MEPSFP	AGBOYOE KOSSI KOUMA	AGBLOYOE KOSSI	11 374 000	4 693 580	6 680 420	41%
CON00467/2017/AOO/MEPSFP-PERI2	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DES ENI, DF ET INSPECTIONS	IP STORE SARL	56 860 542	54 017 515	2 843 027	95%
CON00469/2017/AOO/MEPSFP	FOURNITURE DE 05 VEHICULES 4X4 PICK UP DOUBLE CABINE, DIESEL	TELE MOBIL INTERNATIONAL	112 218 000	112 218 000	0	100%
CON00470/2017/A00/MEPSFP	NOUVELLE UPROMAH	NOUVELLE UPROMAH	73 220 180	48 619 253	24 600 927	66%

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

CON00471/2017/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	FOURNITURE D'UN VEHICULE 4X4 STATION WAGON, DIESEL	ETS POINT FOCAL	31 249 995	31 249 995	0	100%
CON00472/2017/AOO/MEPSFP	CONSTRUCTION DE FORAGE	MODERNE TECHNOLOGIE	92 443 560	55 847 354	36 596 206	60%
CON00521/2017/AMI/MEPSFP-PERI2/PI/IDA	CONTRAT DE CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION DES ENSEIGNANTS EN SITUATION DE CLASSE	EDUCATION INTERNATIONALE	106 688 067	74 603 538	32 084 529	70%
CON00602/2017/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DES ENI, DF ET DES INSPECTIONS	HI-TECH	150 691 161	143 191 161	7 500 000	95%
CON00664/2017/AOI/MEPSFP-PERI2	IMPRESSION ET MULTIPLICATION MANUEL ET GUIDE	LABEL PRINT	307 882 740	307 882 740	0	100%
CON00665/2017/AOI/MEPSFP-PERI2	IMPRESSION ET MULTIPLICATION DES MANUELS - GUIDES PROGRAMMES ET SUPPORTS DE FORMATIONS ENSEIG. DU CP2	LABEL PRINT	17 700 000	17 700 000	0	100%
CON00732/2017/AOI/MEPSFP-PERI2/F/IDA	IMPRESSION ET MULTIPLICATION MANUELS-GUIDE, PROGRAMME & SUPPORT FORMATION ENSEIG. DU CP2	GROUPEMENT BURDA DRUCK	135 659 735	112 514 295	23 145 440	83%
CON01021/2016/AMI/MEPSFP-PERI2/PI/BM-IDA	SELECTION D'UN BUREAU DE CONTROLE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE FORAGE	GROUPE IGA	28 768 473	12 574 500	16 193 973	44%
CON037/2017/ED/MEPSFP-PERI2/PI/IDA	CONTRAT AVEC LES RADIOS LOCALES POUR LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SUR LE PERI2/PYRAMIDE FM	GROUPE MEDIA PYRAMIDE (PYRAMIDE FM)	900 000	900 000	0	100%
CON039/2017/AGC/IDA	CONTRAT ANIMATEUR AGC /KOLANI BAYETI	KOLANI BAYETI	1 083 592	948 143	135 449	88%
CON040/2017/AGC/IDA	CONTRAT ANIMATEUR AGC /DOMADJRA KODJO DOVI	DOMADJRA KODJO DOVI	1 698 889	1 061 805	637 084	62%
CON044/2017/AGC/IDA	CONTRAT ANIMATEUR AGC /WAHABOU MOUKADASSOU	LE WATT	1 573 146	1 573 144	2	100%
CON049/C21/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES SUR LES SITES DE CONSTRUCTION	LABORATOIRE GEOTECHNIQUE SA	9 204 300	5 625 000	3 579 300	61%
CON054/2017/AGC/IDA	CONTRAT ANIMATEUR AGC /AYIMA ADJI	AYIMA ADJI	688 952	688 952	0	100%
CON055/2017/AGC/IDA	CONTRAT ANIMATEUR DE GESTION COMMUNAUTAIRE	ANTI ANAA	665 397	665 400	-3	100%
CON056/2017/AGC/IDA	CONTRAT ANIMATEUR AGC /NANA NANA	NANA NANA	1 184 048	1 036 042	148 006	88%
CON057/2017/AGC/IDA	CONTRAT ANIMATEUR AGC /MINLIBE NAMEGUITIAN	MINLIBE NAMEGUITIAN	1 002 534	751 900	250 634	75%

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

CON0663/2017/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	FOURNITURES DE KITS SANITAIRES AUX FILLES	STE ERWA SARL	49 483 125	49 483 125	0	100%
CON076/2016/ED/MEPSFP-PERI2/PI/IDA	CONTRAT AVEC LES RADIOS PARTENAIRES POUR LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SUR LE PERI2	RADIO LOME	1 000 000	200 000	800 000	20%
CON1005/2016/ED/MEPSFP	CONCEPTION EDITORIALE ET PRE-PRESSE DE DEUX MANUELS DU CP2 ET LEUR GUIDES	GRAINES DE PENSEES	38 275 000	38 275 000	0	100%
CON145/2017/ED/MEPSFP-PERI2/PI/IDA	CONTRAT AVEC LES RADIOS PARTENAIRES POUR LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SUR LE PERI2/RADIO KARA	RADIO KARA	1 000 000	540 000	460 000	54%
CON177/2016/AMI/MEPSFP	CONCEPTION EDITORIALE ET PRE-PRESSE MANUELS DU CP1	GRAINES DE PENSEES	28 471 000	28 471 000	0	100%
CON241/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO LOCALES PR CAMPAGNES DE COMMUNICATION/COSMOS	RADIO COSMOS	750 000	750 000	0	100%
CON242/2016/ED/MEPSFP-PERI2/PI/IDA	CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LE PERI2 /RADIO KERAN	RADIO KERAN	750 000	750 000	0	100%
CON243/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO LOCALES POUR COMMUNICATION /RADIO DAWUL	RADIO DAWUL	750 000	750 000	0	100%
CON245/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO RURALE LOCALE DES SAVANES	RADIO RURALE LOCALE DES SAVANES	750 000	750 000	0	100%
CON255/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO LOCALES PR CAMPAGNES DE COMMUNICATION/TCHAOU DJO	RADIO TCHAOU DJO	750 000	750 000	0	100%
CON256/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO LOCALES PR CAMPAGNES DE COMMUNICATION/CITADELLE VOGAN	CITADELLE VOGAN	750 000	750 000	0	100%
CON257/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO LA VOIX DU GRD KLOTO/COMMUNIC SUR PERI2	LA VOIX DU GRD KLOTO	750 000	375 000	375 000	50%
CON258/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO LOCALES PR CAMPAGNES DE COMMUNICATION/DADJE FM	DADJE FM	750 000	750 000	0	100%
CON259/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT AVEC RADIO MOKPOKPO/COMMUNIC SUR PERI2	MOKPOKPO FM	750 000	750 000	0	100%
CON260/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT RADIO LOCALE PR CAMPAGNES COMMUNICATION /RADIO ZEPHYR	RADIO ZEPHYR	850 000	850 000	0	100%
CON261/2016/RADIO/PERI2	CONTRAT RADIO LOCALES PR CAMPAGNES DE COMMUNICATION/RADIO LA PAIX	RADIO LA PAIX	750 000	750 000	0	100%
CON310/2016/FGB/IDA	CONTRAT FORMATEUR FGB/TADEMANA TIBEGRABANA	TADEMANA TIBEGRABANA	1 258 000	754 800	503 200	60%

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

CON311/2016/FGB/IDA	CONTRAT FORMATEUR FGB/BOYODI MENFEINOYOU	BOYODI MENFEINOYOU	1 258 000	754 800	503 200	60%
CON312/2016/FGB/IDA	CONTRAT FORMATEUR FGB/MONTCHO AMETOWOYONA LOUISE	MONTCHO AMETOWOYONA LOUISE	1 258 000	880 600	377 400	70%
CON313/2016/FGB/IDA	CONTRAT FORMATEUR FGB/AYENAN ADEKIN	AYENAN ADEKIN	1 258 000	880 600	377 400	70%
CON314/2016/FGB/IDA	CONTRAT FORMATEUR FGB/NOUSSOUKPOE KOMLAN SELOM	NOUSSOUKPOE KOMLAN SELOM	1 258 000	880 600	377 400	70%
CON315/2016/FGB/IDA	CONTRAT FORMATEUR FGB/NIMBAGOU PAKINDAME	NIMBAGOU PAKINDAME	1 258 000	880 600	377 400	70%
CON321/2017----NAPPORN	ELABORATION DE LA PROCEDURE D'OCTROI DES SUBV.DE RECHERCHE	NAPPORN KANLE CLARISSE	9 587 548	8 182 500	1 405 048	85%
CON332/2016/GRAP/IDA	CONTRAT GRAPHISTE PR REPRO GUIDES/LAWSON KPAVUVU FESSU	LAWSON KPAVUVU FESSU MEWUATAO	3 000 000	2 010 000	990 000	67%
CON367/2016/ENV/PERI2	CONTRAT SPECIALISTE SAUVEGARDE ENVIR&SOCIAL/DZOGBEDO AGBENYO	DZOGBEDO AGBENYO CSLTANT	20 850 000	17 969 000	2 881 000	86%
CON368/2016/IMPR/PERI2	IMPRESSION& MULTIPLICATION MANUELS, GUIDES, PROG & SUPPORT LOT1/IMD	IMPRIMERIE MINUTE DIMENSIONS	202 578 191	192 449 282	10 128 909	95%
CON369/2016/AOR/IMP/PERI2	IMPRESSION&MULTIPL MANUELS, GUIDES, PROG &SUPPORT FORMAT CP1 LOT3/TUNDE	TUNDE IMPRIMERIE	3 624 960	3 624 960	0	100%
CON370/2016/IMPR/PERI2	IMPRESSION& MULTIPLICATION MANUELS, GUIDES, PROG & SUPPORT LOT4/IMD	IMPRIMERIE MINUTE DIMENSIONS	19 975 040	19 975 040	0	100%
CON401/2016/IMPR/PERI2	IMPRESSION & MULTIPLICATION MANUELS, GUIDES, PROG&SUPPORTS LOT2/IMD	IMPRIMERIE MINUTE DIMENSIONS	242 728 962	230 592 514	12 136 448	95%
CON466/2017/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DES ENI, DF ET DES INSPECTIONS	IP STORE SARL	37 264 843	35 401 600	1 863 243	95%
CON473/201/AMI --- GADO	ACCOMPAGNEMENT DU PROCESSUS CURRICULAIRE	GADO ISSAOU	85 840 000	72 160 000	13 680 000	84%
CON50/2017/CR/MEPSFP	APPUI A LA CELLULE DE PASSATION DE MARCHES	AYINDO ITCHI GNON	24 936 625	20 155 500	4 781 125	81%
CON708/2016/AMI/FGB/PERI2	CONSULTANT EXPERT FORMATION FGB/NDIAYE BOUBACAR	NDIAYE BOUBACAR	50 802 000	16 673 900	34 128 100	33%
CON709/2016/GRH/PERI2	AMELIORATION &EXTENSION LOGI GRH-MEPSFP/KODEKAF MEDIA CONCEPT	KODEKAF MEDIA CONCEPT	22 998 752	14 640 000	8 358 752	64%

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

CON821/AMI/PERI2/2015	ASSISTANT TECHNIQUE SPECIALISTE SUIVI-EVAL APPRENTISSAGE/GARBA H. SEYDOU	GARBA HAMIDOU SEYDOU	49 853 334	41 518 689	8 334 645	83%
CON875/2016/DIST/PERI2	DISTRIBUTION MANUELS & GUIDES CP1/ECOB LOT 1	ECOB SARL	8 201 610	8 201 610	0	100%
CON876/2016/DIST/PERI2	DISTRIBUTION MANUELS ET GUIDES CE1 LOT2/SKY TRANSACTION & CONNEXES	PROFESSIONAL BUSINESS ASSOCIAT	7 805 187	7 805 187	0	100%
CON877/2016/DIST/PERI2	DISTRIBUTION MANUELS & GUIDES CP1/SKY TRANSACTION & CONNEXES LOT3	PROFESSIONAL BUSINESS ASSOCIAT	6 868 798	6 868 798	0	100%
CON878/2016/DIST/PERI2	DISTRIBUTION MANUELS & GUIDES CP1/ECOB LOT4	ECOB SARL	12 761 806	12 761 806	0	100%
CON879/2016/DIST/PERI2	DISTRIBUTION MANUELS & GUIDES CP1/SKY TRANSACTION & CONNEXES LOT5	PROFESSIONAL BUSINESS ASSOCIAT	6 804 248	6 804 248	0	100%
CON880/2016/DIST/PERI2	DISTRIBUTION MANUELS & GUIDES CP1 LOT 6/CIP AFRIQUE	CIP AFRIQUE	9 571 160	9 092 602	478 558	95%
CON881/2016/AUDIT/PERI2	CONTRAT PR REALISATION AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE PERI2/COFIMA	COFIMA	15 238 000	13 847 000	1 391 000	91%
CON882/2016/IP/PERI2	CONTRAT DE FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUES	IP STORE SARL	14 688 581	14 688 581	0	100%
KAR001/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP ASSOLI/KARA	ASSOLI	1 472 000	1 472 000	0	100%
KAR002/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP BASSAR NORD/KARA	BASSAR NORD	1 555 000	1 555 000	0	100%
KAR003/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP BASSAR SUD/KARA	BASSAR SUD	2 008 000	2 008 000	0	100%
KAR004/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP BINAH/KARA	BINAH	1 670 000	1 670 000	0	100%
KAR005/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP DANKPEN/KARA	DANKPEN	2 507 000	2 507 000	0	100%
KAR006/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP DOUFELGOU/KARA	DOUFELGOU	1 835 000	1 835 000	0	100%
KAR007/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KOZAH CENTRE/KARA	KOZAH CENTRE	1 861 000	1 861 000	0	100%
KAR008/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KOZAH NORD/KARA	KOZAH NORD	1 500 000	1 500 000	0	100%

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

KAR009/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KOZAH SUD/KARA	KOZAH SUD	1 403 000	1 403 000	0	100%
KAR010/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KERAN/KARA	KERAN	2 084 000	2 084 000	0	100%
LC001-2016/CF/MEPSFP	IMPRESSION & MULTICATION DES MANUELS ET GUIDES FRANCAIS & MATHS CP2	LABEL PRINT	10 065 400	10 065 400	0	100%
LC001-2017/CF/MEPSFP	IMPRESSION & MULTICATION DES MANUELS ET GUIDES FRANCAIS & MATHS CE1	NIMBA	14 655 718	14 655 718	0	100%
LC001-2018/CF/MEPSFP/UCP-PERI2/SPM	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE L'UCP	SOTIMEX	2 272 633	2 272 633	0	100%
LC001H-2017/CF/MEPSFP/UCP	FOURNITURE DES DIVES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE LANCEMENT PERI2-PAREC	HERMES PRODUCTION	13 490 350	9 133 200	4 357 150	68%
LC002/2016/CF/MEPSFP	REPRODUCTION DU MANUEL SIMPLIFIE REVISE DE GESTION COMMUN/LABEL PRINT	LABEL PRINT	5 498 800	1 799 500	3 699 300	33%
LC006-2018/MEPSFP/UCP-PERI2/SPM LOT2	ACQUISITION DES KITS DE JEUX DU PRESCOLAIRE:LES BARRES DE PRE-CALCUL	D.P.A SARL	7 667 640	2 300 292	5 367 348	30%
LC006-2018/MEPSFP/UCP-PERI2/SPM LOT3	ACQUISITION DES KITS DE JEUX DU PRESCOLAIRE: LES ENCASTREMENTS	D.P.A SARL	9 712 344	2 913 703	6 798 641	30%
LC006-2018/MEPSFP/UCP-PERI2/SPM LOT4	ACQUISITION DES KITS DE JEUX DU PRESCOLAIRE:LES COLLIER,FRUITS ET LEGUMES(GROS ET PETITS)	D.P.A SARL	3 237 448	971 234	2 266 214	30%
LC006-2018MEPSFP/UCP-PERI2/SPM LOT1	ACQUISITION DES KITS DE JEUX DU PRESCOLAIRE: LES BLOCS LOGIQUES	D.P.A SARL	7 667 640	2 300 292	5 367 348	30%
LOM001/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LOME AEROPORT 2016/LOME-GOLFE	LOME AEROPORT	3 299 000	3 299 000	0	100%
LOM002/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LOME AGOE NYVIE EST 2016/LOME-GOLFE	LOME AGOE NYVIE EST	3 856 000	3 856 000	0	100%
LOM003/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LOME AGOE NYVIE OUEST 2016/LOME-GOLFE	LOME AGOE NYVIE OUEST	2 862 000	2 862 000	0	100%
LOM004/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LOME CENTRE 2016/LOME-GOLFE	LOME CENTRE	2 501 000	2 501 000	0	100%
LOM005/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LOME EST 2016/LOME-GOLFE	LOME EST	2 921 000	2 921 000	0	100%
LOM006/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LOME OUEST 2016/LOME-GOLFE	LOME OUEST	2 756 000	2 756 000	0	100%



**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

LOM007/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LOME SUD 2016/LOME-GOLFE	LOME SUD	3 452 000	3 452 000	0	100%
MAR00078/2018/ED/MEPSFP-PERI2/SC/IDA	DISTRIBUTION DE MANUELS ET GUIDES DU CP2 DANS LES ECOLES BENEFICIAIRES	PROFESSIONAL BUSINESS ASSOCIAT	7 014 312	7 014 312	0	100%
MAR00079/2018/ED/MEPSFP-PERI2/SC/IDA	DISTRIBUTION DES MANUELS ET GUIDES DU CP2 DANS LES ECOLES BENEFICIAIRES	PROFESSIONAL BUSINESS ASSOCIAT	7 115 076	7 115 076	0	100%
MAR00081/2018/ED/MEPSFP-PERI2/SC/IDA	DISTRIBUTION DE MANUELS ET GUIDES DU CP2 DANS LES ECOLES BENEFICIAIRES	PROFESSIONAL BUSINESS ASSOCIAT	7 243 202	7 243 202	0	100%
MAR00082/2018/ED/MEPSFP-PERI2/SC/IDA	DISTRIBUTION DE MANUELS ET GUIDES DU CP2 DANS LES ECOLES BENEFICIAIRES DE LA REGION LG/CIP AFRIQUE	CIP AFRIQUE	8 933 969	8 933 969	0	100%
MAR001/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LACS EST 2016/MARITIME	LACS EST	1 824 000	1 824 000	0	100%
MAR002/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP LACS OUEST 2016/MARITIME	LACS OUEST	2 039 000	2 039 000	0	100%
MAR003/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP AVE 2016/MARITIME	AVE	2 501 000	2 501 000	0	100%
MAR004/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP ZIO CENTRE 2016/MARITIME	ZIO CENTRE	2 091 000	2 091 000	0	100%
MAR005/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP ZIO NORD 2016/MARITIME	ZIO NORD	2 074 000	2 074 000	0	100%
MAR00520/2017/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES(TABLETTES NUMERIQUES)/CGE SERVICES	CGE SERVICES	55 523 825	55 497 497	26 328	100%
MAR00564/2017/ED/MEPSFP-PERI2 ET PAREC/F/IDA	FOURNITURE ET INSTALLATION DE LOGICIELS DE GESTION DES PROJETS ET FORMATION SUR CES LOGICIELS/TOMATE	SOCIETE TOMATE	43 606 709	43 606 709	0	100%
MAR006/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP ZIO SUD 2016/MARITIME	ZIO SUD	2 445 000	2 445 000	0	100%
MAR007/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP BAS MONO 2016/MARITIME	BAS MONO	2 197 000	2 197 000	0	100%
MAR008/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP VO NORD 2016/MARITIME	VO NORD	2 370 000	2 370 000	0	100%
MAR009/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP VO SUD 2016/MARITIME	VO SUD	2 355 000	2 355 000	0	100%
MAR010/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP YOTO EST 2016/MARITIME	YOTO EST	2 314 000	2 314 000	0	100%

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

MAR011/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP YOTO OUEST 2016/MARITIME	YOTO OUEST	1 694 000	1 694 000	0	100%
PLA001/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP AGOU/PLATEAUX	AGOU	2 295 000	2 295 000	0	100%
PLA002/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP DANYI/PLATEAUX	DANYI	1 501 000	1 501 000	0	100%
PLA003/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KLOTO EST/PLATEAUX	KLOTO EST	1 825 000	1 825 000	0	100%
PLA004/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KLOTO OUEST/PLATEAUX	KLOTO OUEST	1 737 000	1 737 000	0	100%
PLA005/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KPELE/PLATEAUX	KPELE	2 177 000	2 177 000	0	100%
PLA006/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP HAHO NORD/PLATEAUX	HAHO NORD	1 694 000	1 694 000	0	100%
PLA007/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP HAHO SUD	HAHO SUD	2 847 000	2 847 000	0	100%
PLA008/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP HAHO EST/PLATEAUX	HAHO EST	1 897 000	1 897 000	0	100%
PLA009/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP MOYEN MONO/PLATEAUX	MOYEN MONO	2 012 000	2 012 000	0	100%
PLA010/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP AKEBOU/PLATEAUX	AKEBOU	2 430 000	2 430 000	0	100%
PLA011/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP AMOU NORD/PLATEAUX	AMOU NORD	1 670 000	1 670 000	0	100%
PLA012/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP AMOU SUD/PLATEAUX	AMOU SUD	1 618 000	1 618 000	0	100%
PLA013/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP OGOU/PLATEAUX	OGOU	3 215 000	3 215 000	0	100%
PLA014/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP ANIE/PLATEAUX	ANIE	2 874 000	2 874 000	0	100%
PLA015/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP EST- MONO/PLATEAUX	EST-MONO	2 942 000	2 942 000	0	100%
PLA016/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP WAWA EST/PLATEAUX	WAWA EST	1 876 000	1 876 000	0	100%

**Rapport financier du PERI2, exercice 2018  
(Accord de financement TF018062)**

PLA017/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP WAWA OUEST 2016/PLATEAUX	WAWA OUEST	2 110 000	2 110 000	0	100%
SAV001/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP OTI NORD	OTI NORD	2 238 000	2 238 000	0	100%
SAV002/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE OTI SUD/SAVANES	OTI SUD	2 569 000	2 569 000	0	100%
SAV003/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP CINKASSE/SAVANES	CINKASSE	2 083 000	2 083 000	0	100%
SAV004/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP TONE OUEST/SAVANES	TONE OUEST	2 609 000	2 609 000	0	100%
SAV005/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP TONE EST/SAVANES	TONE EST	2 619 000	2 619 000	0	100%
SAV006/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP TANDJOARE/SAVANES	TANDJOARE	2 774 000	2 774 000	0	100%
SAV007/IEPP/CDP/2016	CONTRAT DE PERFORMANCE IEPP KPENDJAL/SAVANES	KPENDJAL	2 407 000	2 407 000	0	100%
MARN°00949/2018/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	IMPRESSION ET MULTIPLICATION DES MANUELS - GUIDES DE MATHÉMATIQUE DU CE1	LABEL PRINT	203 668 000		203 668 000	0%
MARN°01154/2018/AON/MEPSFP-PERI2/F/IDA	IMPRESSION ET MULTIPLICATION DES MANUELS DE MATHÉMATIQUES DU CP1	LABEL PRINT	132 750 000		132 750 000	0%
MARN°00948/2018/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	IMPRESSION ET MULTIPLICATION DES MANUELS - GUIDES DE LANGUE ET COMMUNICATION DU CE1	LABEL PRINT	203 668 000		203 668 000	0%
MARN°00950/2018/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	IMPRESSION DES SUPPORTS POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PRÉSCOLAIRE ET DU CE1 AUX NOUVEAUX CURRICULA	IMPRIMERIE TUNDE	22 434 160		22 434 160	0%
MARN°01152/2018/AON/MEPSFP-PERI2/F/IDA	FOURNITURES DE KITS SANITAIRES AUX FILLES	STE ERWA SARL	49 483 125		49 483 125	0%
MARN°01149/2018/AON/MEPSFP-PERI2/F/IDA	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE 12 INSPECTIONS	INFO SERVICES ELVIS	17 587 900		17 587 900	0%
MARN°00947/2018/AOO/MEPSFP-PERI2/F/IDA	IMPRESSION ET MULTIPLICATION DES MANUELS - GUIDES DU PRÉSCOLAIRE	GE GPS PRINTING PUBLISHING	384 891 906		384 891 906	0%
	<b>Total</b>		<b>3 632 452 738</b>	<b>2 301 904 396</b>	<b>1 330 548 342</b>	<b>63%</b>